

# RECHERCHES ET PRATIQUES

pour le Groupe addap13

N°3 - Janvier 2020

**Véronique Le Goaziou**

## **DANS LES SQUATS ET LES BIDONVILLES**

**La grande précarité et  
l'intervention socioéducative  
de prévention spécialisée**

Rapport d'étude pour le Groupe ADDAP13



**Groupe addap13**  
Coopération et territoire



# SOMMAIRE

<b>P</b> RÉAMBULE .....	P.4
<b>O</b> UVERTURE .....	P.5

<b>L'ADDAP et la grande précarité .....</b>	<b>P.6</b>
<b>En toile de fond : les terrains d'Arles .....</b>	<b>P.6</b>
<b>Une histoire de migrants .....</b>	<b>P.7</b>
<b>Le terreau bénévole et militant .....</b>	<b>P.8</b>
<b>Des besoins vitaux.....</b>	<b>P.9</b>
<b>Décalages et curseurs.....</b>	<b>P.10</b>
<b>Troubles et incompréhensions.....</b>	<b>P.11</b>
<b>Cadre de l'action et rapport au temps.....</b>	<b>P.12</b>
<b>Les normes et la culture de l'autre.....</b>	<b>P.14</b>
<b>Changements et évolutions .....</b>	<b>P.15</b>
<b>Les « clés de la réussite » .....</b>	<b>P.17</b>
<b>Les forces en présence (1) : bénévoles et militants .....</b>	<b>P.19</b>
<b>Les forces en présence (2) : professionnels et politiques .....</b>	<b>P.20</b>
<b>Constantes et contrastes à Aix-en-Provence .....</b>	<b>P.21</b>
<b>La « vérité des choses » .....</b>	<b>P.22</b>
<b>Un enthousiasme mis à mal.....</b>	<b>P.22</b>
<b>Illustration d'une insertion incertaine : le terrain de l'Auberge.....</b>	<b>P.24</b>
<b>Et demain ?.....</b>	<b>P.25</b>
<b>La situation à Marseille .....</b>	<b>P.26</b>
<b>Le travail éducatif dans les bidonvilles .....</b>	<b>P.26</b>
<b>Cadre et limites .....</b>	<b>P.27</b>
<b>Des partenaires militants .....</b>	<b>P.28</b>
<b>Quel bilan ?.....</b>	<b>P.29</b>
<b>Résumé des principales observations .....</b>	<b>P.31</b>
<b>Hier et aujourd'hui .....</b>	<b>P.33</b>
<b>... d'aujourd'hui à demain .....</b>	<b>P.35</b>



# P PRÉAMBULE

A l'automne 2018 le Groupe ADDAP13 m'a confié une étude intitulée *La grande précarité et l'intervention socioéducative*. Deux grands terrains ont été retenus : a) les squats et les bidonvilles du département ; b) la gare Saint-Charles de Marseille.

Ce rapport rend compte des constats et réflexions issus du premier terrain effectué entre janvier et octobre 2019 à partir d'observations sur les sites, d'entretiens réalisés avec divers acteurs associés à la problématique (intervenants, partenaires, élus) et de lectures de divers textes et documents.

Je remercie chaleureusement l'éducatrice et les deux éducateurs de l'ADDAP, pilotes de la mission Bidonvilles sur Arles, Aix-en-Provence et Marseille qui m'ont accompagnée sur les sites et ont répondu à mes questions, ainsi que tous les intervenants et partenaires avec lesquels j'ai réalisé des entretiens.

L'analyse sociologique, en traquant les faits de façon souvent distante et froide, a comme effet de mettre à jour des opinions, des pratiques, des intérêts et de possibles divergences. De cette sorte elle induit toujours un désenchantement et elle ne rend pas suffisamment compte du travail de fourmi réalisé quotidiennement par les intervenants, ni de leurs victoires ou de leurs satisfactions, pour ne retenir que les aspects les plus objectivables.

C'est pourquoi tout ou partie d'entre eux pourront ne pas (entièrement) se reconnaître (reconnaître leurs publics ou leurs pratiques) dans ce document qui n'est qu'une lecture possible d'une réalité complexe et sensible. Je gage toutefois qu'il pourra les éclairer et leur fournir des pistes utiles à la poursuite de leur mission.



# OUVERTURE

Le terme *bidonvilles* est générique et recouvre des modes d'habitation divers : campements de baraques ou de caravanes, terrains squattés et plus ou moins aménagés, installations de fortune dans l'espace public urbain, etc. Le point commun de ces habitats est qu'ils sont occupés par des populations pauvres ou en situation de précarité et qu'ils renversent les règles d'urbanisme dont nous sommes coutumiers dans les pays développés. Dans ces pays, on aménage un espace, on construit et ensuite on y habite, tandis que dans les bidonvilles on habite d'abord, on construit et éventuellement on procède à des aménagements par la suite<sup>1</sup>.

Les bidonvilles retenus dans le cadre de l'étude sont quasi exclusivement peuplés de populations Roms<sup>2</sup>. La migration des Roms est déjà ancienne et elle s'est déroulée par vagues successives à partir des années 1920 si bien que, d'après les chiffres du Conseil de l'Europe, il y aurait 400 000 Roms en France aujourd'hui, pour la plupart dilués dans la société. Pourtant les chiffres officiels ou ceux qui sont repris dans le débat public mentionnent le plus souvent les 15 000 à 20 000 Roms arrivés à partir des années 1990<sup>3</sup>.

Parmi ces populations venues trouver refuge à l'ouest de l'Europe, depuis les anciens pays du bloc communiste ou de l'Europe des Balkans<sup>4</sup>, les Roms se sont surtout installés autour de Paris et de Lyon. La migration en région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) est plus récente et, à Marseille, on la date de 2001 : une trentaine de familles qui auraient fui la guerre en Bosnie ont été expulsées d'un parc public et se sont dispersées dans différents terrains ou immeubles à l'abandon.

A la même époque on signale aussi la présence d'une vingtaine de familles à Aix-en-Provence, près de la gare TGV – ce terrain est aujourd'hui encore un des principaux bidonvilles de l'agglomération. Là aussi le groupe est expulsé et les familles se dispersent à différents endroits de la ville ou dans des communes situées autour de l'étang de Berre. Ces personnes – souvent appelées yougos à cette époque, en raison de leur provenance supposée de l'ex-Yougoslavie ou de pays limitrophes – ne parlent pas français, font la mendicité, s'habillent de façon étrange et peuvent avoir des comportements belliqueux.

Peu à peu certaines sont repérées : elles font la mendicité dans le métro marseillais, la tournée des poubelles, elles nettoient les pare-brises ou sont présentes sur les marchés aux puces... Ce sont des bénévoles, membres d'associations caritatives ou humanitaires, qui ont créé les premiers contacts avec ces populations et constaté leurs conditions déplorables de vie ; elles leur ont apporté une aide matérielle et, dans le même temps, commencé à alerter les pouvoirs publics. En 2007 les premiers collectifs se constituent autour de grandes organisations militantes (Cimade, Ligue des Droits de l'Homme, Fondation Abbé Pierre, Médecins du monde...) et d'associations telles que Rencontres Tziganes, auxquelles se joindront peu après des professionnels de l'intervention sociale ou éducative.

1 - Julien Damon, *Un monde de bidonvilles. Migrations et urbanisme informel*, Seuil, 2017.

2 - Terme le plus souvent utilisé pour désigner ces populations.

3 - Eric Fassin et al., *Roms et riverains. Une politique municipale de la race*, La Fabrique, 2014.

4 - Lydie Fournier, *Roms, Tziganes, Gitans, « Gens du voyage »... De qui parle-t-on ?*, Sciences humaines, novembre 2010. Pour les données de la région PACA, Alain Fourest, *Les Roms migrants dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 1997-2012 : quinze années de galère et de chasse aux Roms*, Migrations Société 2012/6 (n°144).

Aujourd'hui on compte autour de 1 300 personnes vivant en squat ou en bidonville dans le département, dont environ 800 à Marseille<sup>5</sup>.

## L'ADDAP et la grande précarité

Dans son histoire, la prévention spécialisée a souvent été confrontée à la grande précarité et à l'exclusion. L'intervention autour de cette thématique n'est donc pas nouvelle mais, depuis quelques années, au vu de la croissance inédite des publics concernés, le groupe associatif s'est particulièrement investi dans cette mission : les MNA (mineurs non accompagnés), la participation aux plans Grand froid, les équipes de maraude, la problématique des jeunes errants, etc. Et aussi les squats et les bidonvilles, dans le cadre de la mission Habitat précaire, plus usuellement appelée mission Roms, qui, pendant un temps, a été la plus visible dans le champ des pratiques du groupe associatif en matière de grande précarité.

En mars 2011, le Conseil départemental (Conseil général à l'époque) a demandé à l'ADDAP de s'engager sur cette question, à la fois parce que les travailleurs sociaux du territoire semblaient méconnaître cette problématique, mais aussi parce que les dirigeants de l'association ont estimé que l'intervention relevait de la prévention de l'exclusion sociale et par conséquent entrait au cœur de leurs métiers.

A ce moment la *question des Roms* faisait grand bruit dans le débat public et parmi le personnel politique, notamment au gouvernement. Depuis le discours de Nicolas Sarkozy à Grenoble en 2010 jusqu'à la circulaire de Manuel Valls en 2012, il semble qu'une même politique fut décidée, peut-être moins brutale dans les termes, mais qui visait l'expulsion des Roms au motif que ces populations

occupaient illégalement des terrains et ne souhaitaient pas s'intégrer en France. L'ADDAP a réalisé des diagnostics sur des terrains existants<sup>6</sup> et étudié la faisabilité d'une intervention sociale en lien avec les structures présentes, à savoir des associations caritatives et militantes. Ce travail, réalisé entre avril et novembre 2011, a été consigné dans un document et donné lieu à un colloque, organisé en partenariat avec les associations impliquées<sup>7</sup>. Une première mission opérationnelle fut prévue entre avril 2012 et décembre 2013 pour développer des micro projets adaptés aux besoins identifiés dans différents domaines, qui pourraient être transférés à plus long terme par la suite, dans le département ou dans les départements limitrophes. Cinq bassins furent retenus à Marseille, Aix et dans le pays d'Arles, qui sont également les trois villes où la présente étude a été réalisée.

## En toile de fond : les terrains d'Arles

Au pays d'Arles le travail à destination des habitants des bidonvilles a commencé en septembre 2012, avec deux éducateurs. L'arrêt des financements fin 2015 a signé un arrêt assez brutal des actions entreprises, même si une veille à bas seuil a été assurée localement. Cet arrêt a rendu plus difficile le retour de l'association à l'été 2018, dans le cadre d'une nouvelle mission, mais cette fois-ci confiée à un seul éducateur qui put seulement y consacrer un mi-temps – c'est encore le cas aujourd'hui.

Ayant été plus ou moins officiellement désignée par le sous-préfet pour être l'opérateur social de la résorption des bidonvilles arlésiens, dans le cadre d'une nouvelle instruction gouvernementale<sup>8</sup>, l'ADDAP a depuis lors centré son action sur des *sorties de camps*, c'est-à-dire ce qui permet aux personnes et aux familles

5 - *Etat des lieux des bidonvilles en France métropolitaine*, DIHAL, octobre 2018.

6 - Une autre association, l'AMPIL (Action méditerranéenne pour l'insertion sociale par le logement) avait été sollicitée dès 2007 par les services de l'Etat pour réaliser des diagnostics sur des campements et préfigurer un dispositif d'intervention à destination des Roms. L'AMPIL est toujours un opérateur actif sur le département aujourd'hui.

7 - « *Quand les bidonvilles réapparaissent* ». *Six mois de prévention spécialisée auprès des populations Roms*, ADDAP13, 2011.

8 - Instruction du gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illégitimes et des bidonvilles, 25 janvier 2018.

de quitter les squats ou les bidonvilles.

Le travail, déjà avancé par les bénévoles et les partenaires locaux a été et doit encore aujourd'hui être poursuivi, complété et finalisé. La principale tâche de cette seconde mission est la constitution de dossiers permettant l'accès à un logement ou à un hébergement. C'est donc davantage de l'accompagnement socio-administratif et c'est bien ainsi que l'ADDAP est repérée sur le terrain.

En revanche le volet accompagnement social ou socioéducatif ainsi que celui de la gestion du collectif et de la vie sur les camps – qui exigent une présence régulière auprès des familles et sur les sites – sont moins présents dans l'intervention actuelle de l'ADDAP. Pour deux raisons principales : le manque de financements empêche de renforcer le temps dévolu à cette action; sur les terrains, les intervenants bénévoles (et une professionnelle particulièrement active), qui n'ont pas cessé d'être présents, se chargent de missions proches de celles de l'ADDAP, même si leurs façons d'opérer sont différentes.

## Une histoire de migrants

Les premières populations venues de Roumanie se sont installées dans la ville d'Arles autour de 2007 et c'était principalement des Roumains. Les Roms sont arrivés un peu plus tard, vers 2009, quasiment tous d'une même région (la commune d'Urziceni et autour) et pour certains de mêmes villages. Les familles ont occupé les espaces disponibles et se sont déplacées d'un endroit à l'autre de la ville en fonction des procédures judiciaires engagées pour les évacuer des sites. Les rassemblements se sont faits à cinq ou six endroits dans la ville ou à ses abords, durant les dix années passées.

Selon les données de l'ADDAP, au

démarrage de la première mission, en 2012, entre 20 et 25 familles avaient été repérées (120 à 150 personnes) sur quatre lieux d'habitat. En 2018, le bilan comptait environ 90 personnes sur cinq sites (dont deux principaux) et environ 70 personnes qui vivaient dans un logement social ou qui étaient hébergées ; ces chiffres sont des estimations et ils peuvent avoir changé depuis. La plupart des familles Roms d'Arles ont circulé sur tous les sites dans la ville et certaines ont connu d'autres bidonvilles ou squats, notamment à Marseille mais aussi à Nice, Lyon ou Paris.

Tant les publics concernés que les intervenants – et plus largement tous ceux qui ont travaillé sur ce sujet – sont d'accord sur un point : les Roms sont venus en France pour trouver une vie meilleure<sup>9</sup> – comme du reste la plupart des migrants à différentes époques et ce, quels que soient leur pays d'origine et leur pays de destination.

S'ils ont quitté leur pays, c'est qu'ils vivaient mal en Roumanie. Pour des raisons économiques mais aussi politiques et ethniques. Chez eux, ils ont connu des conditions de vie très précaires, logés à la périphérie des villes ou des bourgs, sans eau et sans électricité, dans des logements insalubres et des immeubles que l'on dirait parfois tout droit sortis de la guerre. Très mal payés et très peu protégés, ils étaient (et restent) sujets à des discriminations qui les ont renvoyés pendant des générations aux marges du groupe social dominant. Un rapide examen de la littérature montre qu'ils ont subi un racisme d'Etat quasi officiel, à certains moments, qui semble largement partagé par les occupants de ces pays non issus de cette minorité.

Les propos des publics sont sans ambiguïté : ils sont venus en France parce qu'ils n'avaient pas de travail ou pas de

9 - Voir par exemple Anina, *Je suis tzigane et je le reste*, City Editions, 2013.



maison, parce que la vie était trop chère dans leur pays, parce qu'ils y étaient mal soignés, parce que leurs enfants n'étaient pas admis à l'école, etc. Et s'ils vivent dans des conditions également *précaires* en France, le précaire ici vaut mieux que la *misère* là-bas.

Pour des populations (très) pauvres, l'Europe de l'ouest est un Eldorado et la France, nantie d'un système social encore très protecteur, est attirante. « Dans les poubelles de Marseille je peux nourrir ma famille, pas dans les poubelles de Roumanie » : tel est le propos récurrent dans la bouche des publics, que tous les intervenants citent.

La migration de ces familles est donc avant tout économique. Comme tant d'autres populations, issues de tant d'autres pays, au cours des décennies passées, elles viennent chercher ce que certains appellent une *bonne vie*.

### **Le terreau bénévole et militant**

Au pays d'Arles, comme sur les autres sites, ce sont des bénévoles qui ont noué les premiers contacts avec les familles et fourni les premières aides – et aujourd'hui encore ce sont les plus nombreux. Cet aspect est important parce qu'il signifie que l'accompagnement a pris corps dans un terreau où la sensibilité et l'émotion occupaient une place forte. C'est parce qu'une personne a considéré comme anormale ou insupportable la situation de vie des Roms nouvellement arrivés que la relation d'aide a commencé. Cela ne signifie pas que la situation soit pareillement *anormale* ou *insupportable* aux yeux des publics eux-mêmes, nous le verrons.

Toutefois le terreau originel ne se limite pas à une simple sensibilité. En réalité, il est triple : la situation dont je suis témoin me touche (champ sensible ou affectif) ; elle est contraire aux valeurs que je

défends (champ éthique) ; je vais œuvrer pour qu'elle évolue ou qu'il y soit mis fin (champ politique).

L'action peut être ponctuelle et demeurer discrète : une personne aide en donnant des vêtements, de quoi se nourrir ou de l'argent, une personne héberge une famille ou fournit quelques heures de travail, etc. L'aide demeure dans ce cas personnelle et ce n'est souvent pas la première fois que la personne s'investit pour autrui. Ainsi, une bénévole rencontrée sur un des camps arlésiens a déjà secouru des publics en difficulté par le passé : des SDF, des harkis, des boat-people, etc.

L'action peut monter en puissance lorsque l'aidant est engagé dans des réseaux qu'il va activer pour plaider la cause des publics. Et le réseau informel au départ peut s'organiser en collectif, voire se monter en association. Ainsi, une autre bénévole était membre de l'OVPI (Observatoire départemental sur les violences policières illégitimes), créé en 2001 et composé de la LDH, du MRAP, de la Cimade et de l'ACAT<sup>10</sup>, et dit avoir été marquée par les maltraitements que la police a fait subir aux occupants d'un camp à Marseille. Rejoints en 2010 par Médecins du monde et Rencontres Tziganes, les membres de l'Observatoire se sont émus de « *la chasse aux Roms engendrée par une politique xénophobe et raciste clairement édictée dans le discours de Grenoble du président de la République, le 30 juillet 2010*<sup>11</sup> ».

Une autre personne encore, un enseignant, explique que la solidarité a commencé avec une famille et même un monsieur, bien connu de tous, qui jouait de l'accordéon en centre-ville. Expulsé de plusieurs endroits, il a été aidé puis il a conduit les bénévoles vers d'autres familles. L'enseignant explique qu'il a mené diverses actions et fait partie

<sup>10</sup> - LDH (Ligue des droits de l'homme), MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), CIMADE (Comité inter-mouvements auprès des évacués), ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture).

<sup>11</sup> - Communiqué de l'OVPI.



de différents comités de soutien par le passé, au nom de la lutte contre toutes les dominations et toutes les injustices. Les Roms étant dominés, tant chez eux qu'en France, à ses yeux, il s'est investi auprès d'eux. On pourrait encore citer le cas d'un bénévole qui a occupé des responsabilités syndicales pendant quarante ans et a été élu de la ville pendant deux décennies.

Les premiers bénévoles engagés n'avaient pas besoin de raisons particulières pour aider les familles. Le sentiment d'injustice a suffi, ainsi que l'appel aux droits fondamentaux et à la dignité de la personne humaine – par ailleurs consacrés par diverses conventions internationales ou européennes –, qui formeront le cadre de leur action sur le plan juridique et la légitimité de leur interpellation du pouvoir politique.

### **Des besoins vitaux**

Les premiers professionnels qui se sont ensuite mobilisés – pour constituer peu après un collectif d'intervenants associatifs et institutionnels – étaient sans doute dans un état d'esprit assez proche de celui des bénévoles. Car ce qu'ils ont d'abord trouvé, ce sont des situations d'urgence et des besoins vitaux non satisfaits.

L'action était dès lors évidente, sans avoir besoin de dresser un plan ou d'établir un diagnostic très élaboré. « Il suffisait de lire le réel », dit l'un d'eux, « il nous sautait à la figure ». Le premier bilan rédigé par l'ADDAP en 2012 fait état de conditions de vie à peine croyables pour ces agents pourtant aguerris aux difficultés sociales : sur les camps, il n'y a pas d'eau, pas de toilettes, pas d'électricité, le confort est plus que spartiate, il y a des risques d'incendie ou des risques d'émanations toxiques à cause des chauffages, ainsi que de la malnutrition. Des intervenants

évoquent aussi le cas de certaines personnes atteintes de pathologies qu'on pensait ne plus trouver en France.

Les premières actions menées sur la santé, la sécurité, l'hygiène et l'alimentation ne suivent pas de lignes bien fixées et sont tâtonnantes. Notamment pour l'ADDAP qui se trouve loin de ses sentiers coutumiers : elle n'agit pas sur ses territoires usuels d'intervention (des quartiers populaires) et se déplace au gré des itinérances des populations ; les premières actions ne sont pas d'ordre éducatif mais humanitaire car l'éducatif n'a de sens que si les besoins fondamentaux sont satisfaits ; les publics ne sont pas seulement des enfants ou des jeunes mais aussi des adultes et des familles.

Les premières actions axées sur les besoins de base permettent d'accrocher les familles aux premiers maillons du droit commun : l'aide médicale d'Etat (AME) ouvre l'accès aux soins, la domiciliation permet d'avoir une adresse officielle, des enfants sont scolarisés et inscrits à la cantine, les adultes ont des cartes de transport pour se déplacer dans l'agglomération, etc. Là encore, les pratiques sont tâtonnantes parce que les intervenants ne connaissent pas bien les lois qui concernent les publics, ainsi que leurs droits – en 2007, la Roumanie vient juste d'entrer dans l'Union européenne et, au démarrage de la première mission de l'ADDAP, le pays est soumis à un régime dérogatoire qui ne permet qu'un accès réduit à l'emploi pour ses ressortissants.

Enfin, les premières aides ou les premiers accompagnements se déroulent sur fond d'expulsions, ce qui génère de l'inquiétude parmi les populations et compromet les premiers pas vers l'insertion ; nous y reviendrons.

## Décalages et curseurs

Les intervenants constatent assez rapidement que les attentes des publics ne sont pas toujours en phase avec les attendus de l'insertion sociale en France, en particulier dans le rapport au travail. Pour les familles qui arrivent à la fin des années 2000, la priorité n'est pas d'abord le travail, au sens usuel que l'on accorde à ce terme, mais l'argent qui permet de vivre. Et, jusqu'en 2014, des barrières administratives les empêchent d'avoir accès de façon pleine et entière au marché de l'emploi. Toutefois, même après la levée de ces mesures dérogatoires, les publics ne voient pas toujours l'utilité d'un emploi légal.

Ils savent se procurer de l'argent par des pratiques qui relèvent de la débrouille ou de la survie et qui leur sont coutumières : la mendicité, la chine, la revente d'objets ou de vêtements, etc. Dans un diagnostic réalisé en juillet 2014 auprès de quinze familles vivant quai de la Gabelle à Arles, il est relevé que la plupart des hommes ont une expérience professionnelle dans l'agriculture ou le bâtiment, mais aussi dans la ferraille ou la récupération d'objets ou de vêtements dans les poubelles. La plupart ont vu leurs proches se débrouiller toute leur vie en travaillant à temps partiel et sans être déclarés, et ils ont l'habitude de rentrées d'argent irrégulières.

L'entrée des Roms sur le marché de l'emploi n'a pas eu pour corollaire l'abandon de la débrouille, car cette entrée a été progressive et au départ faiblement rémunératrice : des missions ponctuelles d'intérim entrecoupées de périodes de chômage, ou des chantiers d'insertion par exemple. Dès lors la mendicité, la ferraille ou le travail au noir leur ont permis de vivre, avant de devenir un revenu de complément. Aujourd'hui, les familles qui gagnent suffisamment d'argent n'ont plus besoin de recourir à

de telles pratiques, mais à l'inverse ces pratiques demeurent pour les familles qui ne peuvent subvenir à leurs besoins par un emploi ou une activité légale.

Le propre de la débrouille est de faire comme on peut, avec ce qu'on trouve, là où l'on est. Elle permet d'aplanir les difficultés et procure des résultats assez rapides, voire immédiats. Le travail légal, au contraire, est compliqué avec ses règles et ses obligations, le chemin pour y parvenir laborieux et ce, pour des gratifications peut-être pas si avantageuses.

La plupart des interactions avec le monde professionnel légal nécessitent le recours à l'écrit, passent par des étapes quasi obligées et demandent du temps. Il a donc fallu moult traductions et explications pour que les familles – qui méconnaissaient ou ignoraient le français – commencent à se diriger dans des méandres administratifs dont ils ne saisissaient pas toujours la pertinence.

Découvrant le système administratif et social français et les règles du monde professionnel, les familles n'y ont pas toujours adhéré et, durant un temps plus ou moins long, ont *composé* avec ces nouvelles normes : travailler et continuer la mendicité, s'actualiser à Pôle-emploi le premier mois mais pas le second, entamer une démarche puis l'abandonner, prétendre au droit à la retraite sans avoir cotisé, etc. Pendant ces phases d'acculturation, les publics n'ont pas intérêt à renoncer à des fonctionnements connus tant qu'ils ne perçoivent pas le sens, l'utilité ou l'efficacité que les nouveaux fonctionnements qu'on leur propose (ou impose) peuvent avoir pour eux.

Des décalages se sont également fait sentir dans la perception de l'urgence : « Ils ont une plus grande tolérance face à l'urgence. Par exemple, toi, l'urgence

c'est quand tu as mal à une dent, eux c'est quand la dent tombe », explique de façon imagée un travailleur social. En d'autres termes ce qui paraît urgent ou grave pour les intervenants ne l'est pas toujours pour les publics.

Ce décalage est important : d'un côté les publics estiment que leur vie en France vaut mieux que la vie dans leur pays d'origine, mais de leur côté les bénévoles et les professionnels estiment que la situation de ces familles est inacceptable. « Il faut que les familles trouvent une réponse autre que le bidonville. Parce que c'est un souci sur plein de plans (...). Cela pose des problèmes de santé, des problèmes économiques... Cela maintient les familles dans le rejet et la discrimination. Je pense que les familles aspirent à une autre vie », avance un partenaire.

Pourtant les familles ont longtemps toléré – et tolèrent encore aujourd'hui – ce type de vie, en premier lieu parce que leur installation dans des squats ou des bidonvilles n'est pour la plupart que la transplantation d'un mode d'habitat qui était déjà le leur dans leur pays d'origine. C'est d'abord dans leur pays que les Roms vivaient le plus souvent à la périphérie des villes, sur des zones inondables ou près de décharges, dans des baraques insalubres, etc. Arrivés en France, ils ont continué à vivre ainsi. En revanche, pour les intervenants, loger dans des baraques, faire la lessive à la main, dormir à plusieurs dans une caravane, à plusieurs dans un lit, ne pas pouvoir vêtir ses enfants ou ne pas toujours manger à sa faim, est proprement inconcevable.

Plus encore, parmi les intervenants, les bénévoles et les militants en particulier considèrent les Roms comme des publics qui ont subi et continuent de subir des injustices : la pauvreté, l'exclusion, les discriminations, le racisme, etc. Là où les familles voient d'abord leur situation

comme un *fait coutumier* qu'ils tentent de faire évoluer ou d'améliorer à minima, ce pourquoi ils ont émigré et sont venus en France.

## Troubles et incompréhensions

Ces différences de perception ont pu semer le trouble parmi les intervenants, quand ils ont réalisé que ce qu'ils souhaitaient pour leurs publics, ces publics ne le souhaitaient pas forcément. Et les exemples abondent dans à peu près tous les domaines.

Ainsi apparaît-il comme une évidence aux yeux des intervenants que l'accès au logement est une opportunité qu'il faut saisir si l'on veut s'insérer – surtout lorsqu'il est difficile d'obtenir un logement et qu'il a fallu batailler pour y parvenir. Pour les familles des bidonvilles, la vie en logement signifie un plus grand confort (plus d'espace, du chauffage, de l'électricité, l'accès à l'eau courante, etc., aspects notamment mentionnés par les mères de famille), mais cela a un coût. Or payer un loyer – même un loyer résiduel modique<sup>12</sup> – ne va pas toujours de soi pour des publics qui vivent dans des habitats précaires mais gratuits.

Les logements auxquels les publics peuvent prétendre étant quasi exclusivement des appartements (du parc social), y vivre c'est aussi se couper du reste de la famille ou de la communauté et risquer l'isolement. Ainsi, un jeune homme d'une vingtaine d'années qui vit en bidonville avec sa femme, son petit garçon et ses parents, ne veut d'abord pas la *mise à l'abri* qu'on lui propose et préfère rester sur le camp. C'est seulement deux ans après qu'il sera positionné sur une proposition de logement. Une jeune femme qui vit avec son mari et ses trois enfants sur ce même terrain refuse la proposition d'habiter une maison dans un bourg à une quinzaine de kilomètres d'Arles. Elle évalue qu'elle

12 - Par exemple 100 euros pour un appartement d'environ 100 mètres carré dans le quartier Barriol.



aura un lieu de vie plus confortable que sa caravane, mais elle craint de se retrouver isolée, coupée du groupe et de l'entraide qu'il procure – elle n'a pas de permis de conduire et les moyens de transports sont quasi inexistantes. On pourrait encore citer le cas d'une famille qui renonce à une proposition d'hébergement car elle se trouverait loin de son aire de glanage, pratique qui lui procure des revenus; ou un homme qui, n'ayant pas de voiture, ignore comment il pourra se rendre à son travail s'il quitte ses voisins qui l'y emmènent tous les jours.

L'on peut également relever des décalages dans le rapport à l'école. Alors qu'en France l'instruction est obligatoire et prolonge la prime éducation, les parents des bidonvilles – pour la plupart dotés d'un faible niveau scolaire – ne voient pas toujours l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école et sont loin de considérer que c'est une voie de socialisation importante. Les raisons de ce faible attachement sont multiples : le système scolaire est différent en Roumanie ; emmener les enfants à l'école est compliqué quand il n'y a pas ou peu de transports et que les mères ne conduisent pas ; il faut vêtir les enfants et les doter du matériel scolaire de base, etc. Et l'instruction n'est pas prioritaire quand on cherche d'abord à gagner de quoi vivre. Notons que l'on retrouve là une situation très proche de celle (par exemple) des familles rurales françaises du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Et dans le rapport à l'argent. Depuis que les hommes travaillent (pour ceux dont c'est le cas) et que les droits sociaux ont été ouverts (prestations familiales, prime d'activité...), des familles ont de l'argent en quantité suffisante pour pouvoir prétendre à un logement social. Mais il est souvent avancé qu'elles ne savent pas économiser. Par exemple les hommes demanderaient souvent des avances et leurs fiches de paye ne seraient jamais complètes. Dès lors les

baillleurs estiment que ces familles ne seront pas capables de conserver des ressources pour payer un loyer. Le fait est que ces familles n'avaient jamais ou très peu déposé leur argent dans une banque jusqu'à leur venue en France et utilisé des moyens de paiement autres que l'argent liquide. Par ailleurs, comme quasiment tous les migrants, elles réservent une partie de cet argent aux proches restés au pays ou pour acheter ou aménager une maison là-bas. Dès lors les ressources des familles ne sont pas entièrement utilisées pour améliorer leur confort de vie en France.

Par conséquent, pour les aidants qui attendent toujours un retour de la part des personnes auxquelles ils consacrent du temps – comme de façon générale on attend un effet de l'action que l'on entreprend –, les résultats peuvent sembler longs ou insuffisants.

### **Cadre de l'action et rapport au temps**

Leur frustration est d'autant plus vive que le cadre de leur action est la résorption des bidonvilles, depuis l'Instruction gouvernementale de 2018, qui complète et dépasse la Circulaire de 2012 dont l'approche était centrée sur les expulsions ou les évacuations. Ces deux textes diffèrent dans la lettre et (semble-t-il) dans l'ordre des priorités, mais ils font pareillement valoir un double principe : a) un principe de légalité parce que les familles contreviennent au droit de propriété en occupant des terrains de façon illicite ; b) un principe éthique parce qu'il est considéré que la vie en bidonville révèle des situations de détresse sociale. Le texte de la nouvelle Instruction est explicite : « L'instruction du Gouvernement définit un cadre d'action renouvelé afin de donner une nouvelle impulsion à la politique de résorption des campements illicites et bidonvilles, une politique à la fois humaine et exigeante



quant au respect du droit et de la loi mais aussi une politique efficace, avec un objectif de réduction durable du nombre de bidonvilles dans les 5 ans à venir ».

Toutefois l'un et l'autre de ces principes débouchent sur des pratiques qui se télescopent le plus souvent. D'un côté, on évacue ou on expulse les familles des terrains où elles vivent et de l'autre côté, on vise leur insertion. Dès lors, les familles (et les aidants) sont pris en tenaille entre deux exigences contradictoires.

L'objectif est que les familles quittent d'elles-mêmes les bidonvilles par la voie de l'insertion – ou retournent dans leur pays – et, en attendant, vivent de la manière la plus conforme possible aux normes morales et sociales du pays de migration, donnant ainsi des gages de leur désir d'installation. Mais cela, elles doivent le faire vite, d'une part parce que les textes officiels fixent l'objectif à cinq ans : « On travaille dans un délai fixé maintenant, alors il faut y aller, il faut aller chercher les solutions. On le dit aux familles : attention, ça va s'arrêter à un moment, alors il faut être dans le coup, bientôt il n'y aura plus d'accompagnements », explique un cadre éducatif. D'autre part, parce que l'expulsion ou l'évacuation plane comme une épée de Damoclès sur les occupants des bidonvilles, qui ont d'ailleurs tous subi ce type de déplacement contraint depuis leur venue en France.

Les familles vivent dans une sorte d'insécurité récurrente et les intervenants sont sous pression, ce qui rend presque caduque la notion même de projet et la possibilité de mettre en œuvre un accompagnement. Cette pression est avivée par les autorités chargées de mettre en œuvre le plan de résorption, qui demandent régulièrement des diagnostics pour prendre acte des évolutions. Ou encore par des élus, des voisins ou plus largement le corps social qui ne voient pas toujours d'un bon œil

la présence de ces populations sur leur territoire.

Mais du côté des publics les choses peuvent se passer différemment. Même si dans les diagnostics réalisés le projet d'insertion ou d'intégration en France est énoncé – on voit d'ailleurs mal quelle autre réponse les personnes interrogées pourraient faire à ce type de question –, leur installation est en réalité incertaine et instable; c'est une sorte d'installation temporaire... qui peut durer longtemps. Ainsi des familles font de nombreux retours en Roumanie pour retrouver leurs proches, se rendre à des fêtes religieuses, avancer dans la construction ou l'aménagement de leur maison... Et l'absence peut durer plusieurs semaines ou plusieurs mois – ou être définitive. En outre, ces familles lassées des déplacements contraints, peuvent décider de (re)partir.

Cette instabilité et l'incertitude de l'avenir font varier l'attachement tant au pays d'origine qu'au pays d'adoption. Ce n'est pas parce que l'on migre dans un pays que l'on se détache du pays d'origine ; parfois même c'est tout le contraire. Ainsi, comme l'expliquait avec justesse un bénévole, le retour au pays peut signifier une forme de revanche sociale pour des personnes qui ont été obligées de le quitter, parce qu'elles étaient pauvres ou parce qu'elles y étaient rejetées. Quand on a vécu dans le dénuement et subi des discriminations, s'acheter une voiture ou vouloir une belle maison est une aspiration légitime et une entrée dans la normalité.

Par ailleurs l'installation définitive (ou à long terme) dans le pays d'adoption dépend aussi de la politique de ce pays en matière d'accueil des étrangers ou des migrants. Et s'y installer et adopter les normes morales et sociales de ce pays ne signifie pas que l'on doive renoncer à ses propres habitudes et règles de vie.

## Les normes et la culture de l'autre

Les intervenants sont parfaitement conscients de l'injonction paradoxale qui pèse sur leurs publics : l'insertion / vs / l'expulsion. Et, lorsqu'ils sont adossés à de grandes organisations militantes, ils mènent un double combat pour tenter de desserrer l'étau : sur le plan juridique pour contrer les décisions de démantèlement des sites, sur le plan politique pour que des moyens soient mis en œuvre afin d'offrir aux familles des conditions de vie dignes et pour faciliter leur installation au plus près des normes de l'aisance sociale.

Mais lorsqu'ils sont auprès des publics, sur les squats ou dans les bidonvilles, ce sont les décalages entre leurs aspirations et celles des familles qui viennent au premier plan. Et là, ils peuvent être confrontés à ce qui leur semble être des obstacles ou des résistances. Ainsi peuvent-ils avoir du mal à accepter que des personnes ou des familles renoncent à une proposition de logement, continuent des formes de travail illégal, ne s'actualisent pas à Pôle Emploi quand elles sont inscrites au chômage (comme cela a été possible à partir de 2014), n'envoient pas leurs enfants à l'école ou quittent le bidonville le jour où une démarche est prévue, etc.

Ces décalages sont bien connus dans le monde du travail social et plus encore dans celui de l'intervention éducative : on ne fait pas ce que l'on veut des publics et il est vain de leur imposer des lignes de conduite. C'est bien pourquoi l'action socioéducative s'inscrit dans le long terme, sans attente immédiate de résultats et avec un faible niveau d'exigence au démarrage.

Mais dans la mission sur les bidonvilles, au contraire, les exigences sont fortes pour les publics et tout est urgence : urgence parce que les besoins vitaux ne sont pas satisfaits – ou ne l'étaient pas à

l'arrivée des familles ; urgence parce que les situations de vie sont indignes ; urgence parce que l'objectif est de mettre fin à ce mode de vie ; urgence à cause des démantèlements des sites, qui sapent le travail entrepris.

Dès lors les intervenants s'interrogent : les résultats trop lents, insuffisants ou inexistant sont-ils liés aux politiques mises en œuvre (ou à l'absence de politiques), à la précarité des publics ou bien à des traits culturels ?

S'insérer, ce n'est pas seulement avoir un logement, du travail et envoyer les enfants à l'école ; c'est adopter les normes et les valeurs du pays de migration. Cette adoption est même un garant, voire une preuve du désir d'insertion. Or les familles vivant en bidonville peuvent en paraître très éloignées, par exemple sur les questions de sécurité, d'hygiène, d'éducation des enfants ou des relations entre les hommes et les femmes.

Ainsi, comment expliquer le manque de tenue des espaces autour des caravanes – souvent constaté et déploré par les intervenants –, voire le manque de propreté ? Est-ce dû à des perceptions différentes du propre et du sale, dont on sait qu'elles peuvent varier suivant les cultures et les habitudes de vie ? Est-ce le fruit d'une hiérarchisation des priorités, qui conduit à considérer que nettoyer autour de chez soi est secondaire quand il faut d'abord se nourrir ? Ou bien est-ce parce que le service municipal de ramassage des ordures n'a pas inclus le périmètre du camp dans sa tournée et que des toilettes n'ont pas été installées sur le site ? Le résultat est le même : c'est fâcheux pour les publics qui ne semblent pas fournir sur ce point un gage d'acculturation. Et c'est par conséquent fâcheux pour les aidants : « Personne ne veut nettoyer les toilettes du camp. Les voisins râlent. Pourtant il va falloir le faire car ça va poser problème quand les services d'hygiène vont venir voir le



camp. Et ça va pousser à l'expulsion », explique une intervenante.

La culture (différente) de l'autre s'observe aussi à travers les relations entre les hommes et les femmes, souvent pointées du doigt par des intervenantes de sexe féminin. Dans les bidonvilles la répartition des rôles est très traditionnelle et il sévit une incontestable suprématie masculine. Des jeunes filles sont mariées très tôt et ont très tôt plusieurs enfants, elles vont à l'école moins longtemps que les garçons et ne travaillent pas ou très peu, elles n'ont pas le droit de passer leur permis de conduire et ne peuvent pas quitter le camp sans être accompagnées par un homme, etc. Mais cela ne s'observe pas seulement dans les bidonvilles et chez les Roms. Dès lors, est-ce un trait culturel ? Le poids d'une tradition d'autant plus forte que l'on se trouve dans une forme d'exil ? Est-ce courant dans les milieux où sévit une grande précarité ? Et n'est-ce pas renforcé par le fait que les sites sont éloignés des centres médicaux, des services de la PMI (Protection maternelle et infantile) ou des crèches et qu'il y a très peu de professionnels sur les terrains ? Là encore le résultat est le même : ces familles paraissent très éloignées des valeurs qui priment en France sur ce plan : « Les femmes, surtout, c'est dur (...). Y'a cette petite-là, qu'on a mariée sans qu'elle le veuille. Elle veut travailler mais elle a un bébé maintenant. Combien il faudra de générations pour que ça change ? », s'indigne une bénévole.

Parfois, ces constats mènent les intervenants à s'interroger sur le bien-fondé de leur action. A-t-on le droit de conduire les publics vers quelque chose qui est loin d'eux ? Est-ce que les familles sont plus heureuses sur le chemin de l'insertion ? N'est-on pas en train de leur imposer un mode de vie qui n'est pas le leur ? Et finalement : faut-il résorber les

bidonvilles ?

Mais, par ailleurs : peut-on affirmer que ces personnes ont choisi ce type de vie ? Vivre en bidonville peut-il être assimilé à un *style de vie* ? La vie en bidonville peut-elle être comprise comme une alternative sociale<sup>13</sup> ? Quid des enfants et des adolescents qui n'ont rien choisi ? Et comment concilier un éventuel choix personnel avec les droits fondamentaux de la personne humaine qui, dans certaines conventions et législations, notamment en France, sont opposables aux choix des personnes elles-mêmes ?

### Changements et évolutions

En dépit des difficultés, des frustrations et des questionnements, il semble que le travail entrepris a porté ses fruits sur le terrain arlésien. Et les intervenants s'accordent à peu près sur le fait que la situation des familles s'est améliorée depuis les premières arrivées. Certains avancent même que les changements ont été rapides et traduisent une intégration réussie – pour certaines familles.

Sur le principal camp arlésien (appelé *Camp Emmaüs* car il est proche d'une communauté éponyme), la plupart des hommes travaillent et l'argent rentre, les familles bénéficient d'une protection sociale, les enfants sont scolarisés, l'électricité a été installée, ainsi que des toilettes, et la plupart des familles ont déposé une demande de logement afin de pouvoir quitter le bidonville. Au niveau de la ville, les Roms se sont organisés en association (Association des Roms d'Arles, ADRA) afin de se prendre en main.

**Le travail.** La levée des mesures dérogatoires a ouvert les portes du travail pour les familles des bidonvilles. En juin 2019, quasiment les deux tiers des hommes majeurs du camp avaient un emploi. Tous ont démarré par un

13 - Julien Damon, *op. cit.*

chantier d'insertion ou par une mission d'intérim, reconduite sur plusieurs mois ou plusieurs années. Quelques-uns ont décroché un CDD ou, beaucoup plus rarement, un CDI. Quant au tiers restant, ils étaient tous inscrits au chômage. En revanche, aucune femme n'était en situation d'emploi (au moment de l'étude), après une tentative qui a rencontré peu de succès et a fini par avorter.

**Le logement.** Depuis leur arrivée en pays d'Arles, environ 25 familles ont accédé à un logement. La première famille aurait été logée en 2011, puis trois ou quatre autres en 2015 au moment de l'évacuation du quai de la Gabelle. Au camp Emmaüs qui existe depuis 2015 et où vivent officiellement 17 familles, quatre ont quitté le camp pour un appartement, une a bénéficié d'un hébergement et une autre devait partir dans un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Les autres familles, sauf deux, ont déposé un dossier de demande de logement et certaines ont déjà eu une proposition.

Ce sont surtout les jeunes adultes qui accèdent à un logement, des couples de 30-40 ans, avec des jeunes enfants et en situation professionnelle stable ou aux revenus suffisants. Les données issues d'un diagnostic réalisé en 2017 indiquent que les revenus des familles logées vont de 1 500€ à 2 500€ mensuels, prestations sociales comprises.

Le fait d'être logé apporte un indéniable confort et procure une sécurité mentale aux familles, même si la vie en appartement n'est pas simple au démarrage : on quitte le reste de la famille restée sur le bidonville, plus largement la communauté, et l'on doit changer ses habitudes ou modifier certains aspects de son mode de vie. C'est pour cette raison que des accompagnements spécifiques existent durant cette phase de transition – les ASELL<sup>14</sup>.

**L'école.** En 2008, un premier enfant a été inscrit à l'école maternelle du quartier Trinquetaille, aujourd'hui, ils sont une vingtaine. L'assiduité a été difficile au départ, surtout pour les tout petits. En revanche les enseignants ont eu l'agréable surprise de trouver des enfants plutôt débrouillards et dégourdis. Au fil des années l'acculturation à l'école a progressé, par transmission de l'expérience scolaire des plus grands vers les plus petits et des parents vers d'autres parents.

Le collège REP (Réseau d'éducation prioritaire), puis REP+, de la ville a accueilli les premiers enfants Roms en 2011-2012 et, depuis, une vingtaine d'enfants a été scolarisée dans les classes pour élèves allophones de cet établissement. Même si l'assiduité est inégale et l'absentéisme a loin d'avoir disparu, il semble que l'école soit de plus en plus ancrée dans les habitudes de vie des jeunes et leur expérience scolaire est plutôt positive. La situation demeure fragile car des enfants – et des parents – ne voient pas toujours l'intérêt et le sens de cet investissement, mais le progrès est palpable au regard des conditions de vie peu propices à de bonnes conditions d'étude : terrains éloignés, pas ou peu de transports, promiscuité dans les caravanes, etc. Les enseignants saluent cet effort : « J'ai une petite fille dans ma classe. Elle m'a dit qu'elle n'irait plus travailler. Travailler, c'est-à-dire faire la manche. Cette petite m'a dit qu'elle ne voulait plus faire ça (...) C'est d'autant plus remarquable que les conditions de vie de ces familles sont très dures. Quand il pleut je me demande comment ils font sur leur bidonville, dans leurs caravanes pourries. Or ils arrivent à l'école toujours très bien habillés et très propres (...). Comment on peut apprendre dans de telles conditions ? »

D'ailleurs les enfants les plus assidus ou les plus investis – ainsi que leurs parents – sont ceux qui ont quitté le bidonville

14 - ASELL : Accompagnement socio-éducatif lié au logement.

pour accéder à un logement. Quand le souci du lendemain pèse moins et que les familles ne sont plus chassées d'un endroit à l'autre, alors l'école peut devenir, sinon une priorité, du moins un nœud de socialisation tout à fait important pour les familles. En revanche, la scolarité s'arrête au collège. A notre connaissance aucun enfant (issu) des bidonvilles n'a poursuivi au-delà de ce niveau d'études.

En résumé, la situation de vie des Roms arrivés en Arles il y a une dizaine d'années s'est améliorée. Certaines familles sont sorties des bidonvilles et d'autres sont sur ce chemin. Reste des familles ou des personnes pour lesquelles la situation est plus difficile et dont on peut même douter qu'elles puissent sortir de la précarité. Mais toutes ont aujourd'hui une meilleure compréhension du système administratif et social et toutes ont gagné en autonomie.

Dès lors les missions des intervenants ont changé depuis dix ans – en particulier celles de l'ADDAP. Les besoins vitaux étant satisfaits pour la majorité des familles, on ne se situe plus dans l'urgence – reste que les évacuations ou les expulsions demeurent. Il y a moins besoin d'être sur le terrain et l'accompagnement est davantage de nature sociale ou administrative. On agit moins pour les publics dès lors qu'ils sont davantage capables de faire pour eux-mêmes. A terme, quand toutes les familles seront affiliées au droit commun, la mission sera vouée à disparaître. Et si une action devait se poursuivre, elle serait proche de n'importe quelle intervention socioéducative classique.

### Les « clés de la réussite »

Parmi les éléments qui ont contribué à l'amélioration de la vie des familles des bidonvilles – ou une partie d'entre elles –, trois méritent d'être relevés.

**Le premier est l'acculturation à la vie en France par la confrontation régulière avec les aidants.** Les publics ont incontestablement beaucoup appris de la proximité avec d'autres façons de fonctionner, grâce à la présence des intervenants – bénévoles et militants pour la plupart – qui leur ont expliqué ou montré d'autres façons de faire, voire qui les ont incarnées – et réciproquement. L'on ne dira jamais assez qu'aller vers ces populations, dans leur lieu de vie, permet de faire tomber des représentations ou des mythes et ce, tant du côté des publics que des intervenants. Cette découverte de l'autre s'apprécie dans le cadre des démarches d'insertion mais aussi, de façon plus discrète et subtile, dans le dialogue, l'interaction (parfois conflictuelle) et les moments passés ensemble.

Au fond il y a (eu) une sorte d'apprentissage croisé. Les publics ont peu à peu appris diverses règles comme les partenaires ont peu à peu compris les habitudes de vie des familles. « Pour tout le monde ça a été et c'est encore un apprentissage de nouveaux codes et de façons de vivre. On a tâtonné et on a bougé », explique une intervenante. C'est pourquoi le travail de terrain réitéré sur le lieu de vie des familles est une condition sine qua non de l'intervention en bidonville : « L'intervention auprès des Roms est de même type que l'intervention auprès des autres familles. Mais les Roms étant plus éloignés que les familles usuelles du travail social, il faut aller encore plus près d'eux », relève Florence Glotton Mongin<sup>15</sup>.

**Le second élément est que c'est le plus souvent un changement dans la situation de vie qui crée un changement dans les perspectives – et non l'inverse.** C'est le principe du cercle vertueux : dès que l'on chemine positivement vers l'installation dans

15 - Florence Glotton-Mongin, *Ces enfants que la France refuse de voir*, L'Hamattan, 2017.

la société d'adoption, on souhaite (généralement) davantage s'y maintenir et ce souhait a pour effet d'accélérer le travail pour y parvenir. Quelques exemples peuvent l'illustrer.

A propos de l'école, une jeune femme mère de trois enfants continue à dire qu'elle n'a pas beaucoup de sens pour les Roms. Mais elle a compris, explique-t-elle, que l'école est importante quand on vit en France parce qu'elle permet de sortir de la pauvreté. Cette même jeune femme songe à modifier le rythme des repas de ses enfants afin de les habituer à ce qui se pratique en France et elle envisage, dans quelques années, de passer son permis de conduire. La dernière fois que nous l'avons rencontrée, elle se donnait d'abord quelques mois pour en parler à son mari...

Un jeune homme qui est en CDI depuis deux mois envisage que sa femme cherche maintenant du travail car deux salaires valent mieux qu'un. Il souhaite que son fils aille à l'école quand il aura l'âge et envisage de n'aller en Roumanie que durant les vacances scolaires. Même discours chez un père de famille qui a été l'un des premiers logés sur la ville : maintenant qu'il a un logement et que ses enfants vont à l'école, sa vie est en France. Il précise que si sa femme et lui continuent à parler rom à leurs enfants, ils leur parlent également français pour qu'ils puissent mieux se débrouiller.

Les publics qui ont avancé sur la voie de l'insertion se projettent davantage dans l'avenir et espèrent que leurs enfants continueront sur cette lancée. Dès lors le changement passera sans conteste par les plus jeunes. On pourrait prendre des exemples inverses et montrer que lorsqu'une famille a l'impression de ne pas avancer ou de régresser, alors les perspectives sont toutes différentes. Dans les deux cas, ce sont les faits singuliers et les expériences vécues qui priment et qui agissent sur les représentations et les états d'esprit.

### **Le troisième élément est que le chemin vers l'insertion (l'installation) nécessite un minimum de stabilité.**

Avoir un lieu à soi, même précaire, dans un bidonville, permet d'avoir une base à partir de laquelle on peut se projeter dans le temps. Ce truisme rappelle combien les démantèlements des camps sont contraires à l'objectif poursuivi de sortie des bidonvilles – même si les motifs sont légaux ou répondent à des préoccupations de santé ou de sécurité publique.

Comme l'énoncent les intervenants, la situation actuelle est un entre-deux insatisfaisant : « Je trouve même que c'est de l'hypocrisie (...). Soit on les accepte et on leur offre de bonnes conditions. Soit on ne veut pas qu'ils soient là et on les fait partir », confie l'un d'eux. La question se pose d'autant plus que si des personnes ou des familles sont (potentiellement) proches de l'insertion, il en est d'autres pour lesquelles cela nécessitera plus de temps.

L'insertion dans la précipitation est une antinomie. C'est pourquoi les propositions d'hébergement ou de relogement issues des diagnostics réalisés avant évacuation d'un site paraissent peu pertinentes – trop éloignées, décalées par rapport à la situation des publics, etc. La solution préconisée est l'ouverture d'un terrain stabilisé avec des équipements de base, un opérateur chargé de la gestion du site et un accompagnement social conduit par des professionnels. Et en pays d'Arles comme sur le reste du département, tout le monde a en tête l'expérience de Gardanne<sup>16</sup> : « Si on veut régler le problème on n'a pas d'autres solutions. On doit s'engager, mettre de l'argent, stabiliser les familles. Sinon on va à nouveau les expulser et on n'aura fait que déplacer le problème. On n'a pas d'autre choix que de faire face », conclut un intervenant.

16 - En 2012 la municipalité de Gardanne a permis l'installation de familles Roms sur une friche industrielle, assortie d'un dispositif d'accompagnement, pour une durée de 5 ans.



## Les forces en présence (1) : bénévoles et militants

Les bénévoles et les militants – on pourrait plus justement parler de *bénévoles-militants* – étaient les premiers sur les squats ou les bidonvilles, ils ne les ont pas quittés et ils sont aujourd’hui encore plus nombreux que les professionnels de l’action sociale ou éducative ou les agents des services publics. La doctrine d’action de ces différents types d’acteurs n’est pas la même et ce, dès le départ : « On ne vit pas sur la même planète. Moi je pars d’une réalité et je fais avec. Eux disent : cette réalité ne devrait pas exister », explique un éducateur. Dès lors cela peut créer des divergences ou des désaccords dans l’approche et dans les façons d’agir.

La bonne distance, la place des affects, le degré d’intimité noué avec les publics, la part personnelle investie dans l’action, le partage entre « faire avec », « faire pour » ou « faire à la place de », etc. sont des questions récurrentes et qui n’appellent pas les mêmes réponses chez les intervenants : faut-il prêter ou même donner de l’argent aux familles, ou non ? Faut-il inciter les publics à se déplacer ou faut-il agir sur les sites ? Faut-il accompagner physiquement les personnes ou doivent-elles se débrouiller en apprenant à se mouvoir sur le territoire ? Faut-il nettoyer les espaces extérieurs quand elles ne le font pas ? Faut-il leur apprendre à fabriquer et à utiliser des toilettes sèches ? Etc.

Les professionnels de l’action éducative sont souvent confrontés à ce type de questions et ont le sentiment que leurs pratiques peuvent être très éloignées de celles des bénévoles. Les éducateurs sont plutôt dans l’optique de la responsabilisation, dès lors qu’on n’est plus dans l’action humanitaire et que les besoins vitaux sont satisfaits. A leurs yeux l’insertion ne peut avoir de sens et l’action ne peut être efficace que

si les publics adhèrent à la démarche. « L’éducatif, c’est aider à prendre conscience des réalités : vivre en France, voilà ce que cela implique. Donc il faut poser la question du choix : si tu veux rester et t’insérer, je suis là, si tu ne veux pas, j’en prends acte. L’apport éducatif c’est être certain que les choix sont motivés et que les personnes puissent assumer leur choix de rester ou de partir », explique un cadre éducatif.

Dans les faits la situation est loin d’être binaire entre d’un côté les bénévoles-militants et de l’autre les professionnels. Sur l’un des bidonvilles arlésiens une ancienne bénévole – qui a depuis peu professionnalisé sa pratique en s’installant comme auto-entrepreneuse – a des façons d’agir très singulières au regard de l’intervention éducative. Sur le terrain elle est comme chez elle, elle entre dans les caravanes, demande qu’on lui fasse un café et embrasse tout le monde. Elle a les comptes bancaires et les codes pour y accéder de toutes les familles, elle procède à des mouvements d’argent et règle les factures par Internet. Via ses réseaux personnels, elle a trouvé du travail en intérim à beaucoup d’hommes et c’est souvent elle qui désigne ceux qui participeront à telle ou telle mission et qui organise les convois pour les déplacements. Elle peut être d’une grande douceur quand elle prend un nourrisson dans ses bras, tout en hurlant contre le père ou la mère qui n’a pas fait ce qu’il fallait... Présente depuis 2011, elle a vu les enfants naître et grandir, elle est invitée aux fêtes ou aux anniversaires et elle a noué des liens d’amitié avec certaines familles. Elle est également secrétaire de l’ADRA (association des Roms d’Arles). Toutefois, aux dires de tous elle est très efficace même si elle agit en-dehors de tout cadre.

Et cette jeune femme estime que son intervention est bien plus *professionnelle* que celle d’autres bénévoles... ou des

professionnels en titre. En réalité, l'on est davantage sur une sorte de ligne où l'intervention s'ajuste et se réajuste continuellement. Les intervenants sont tous très investis mais ils ne parviennent pas toujours à s'entendre et les actions sont dispersées. Chacun bricole dans son coin et cherche le sens et les limites de son action à partir de curseurs qui lui sont propres, sans cadre qui pourrait fédérer les interventions et leur donner de la cohérence.

En Arles, les bénévoles agissent (aujourd'hui<sup>17</sup>) de leur propre chef, en fonction de leurs convictions, de leur expérience ou de leur posture morale. Sans mandat ou sans doctrine d'action, ils sont dans l'auto-institution. « On m'a dit plein de fois que je n'avais pas le droit de faire telle ou telle chose, pas le droit d'héberger des personnes par exemple. Mais je l'ai fait quand même. Si les gens sont dans le besoin, je les aide et je me fiche de savoir si j'ai le droit ou pas », dit l'une d'elles. Et une autre ajoute : « Pour être bénévole, il faut être dans l'excès »...

L'aspect le plus frappant toutefois – sur le terrain arlésien mais aussi à Aix, nous allons le voir –, est que ces intervenants bénévoles ou ces militants sont très seuls en réalité. A l'instar des publics, ils se débrouillent comme ils peuvent avec ce qu'ils ont et inventent une intervention qui néanmoins porte ses fruits. Chacun ou chacune s'est plus ou moins fait un domaine de spécialité et tente au mieux de tuer son action avec celle des autres, mais sans que se dégage une culture du travail commun. Souvent désavoués pour leur manque de réalisme, pour leur méconnaissance ou leur absence de respect des règles et des usages du droit commun, voire pour certaines de leurs initiatives qui vont à l'encontre des décisions prises ou qui se situent en bordure de la légalité, et parfois black-

listés par des professionnels ou des institutions, ces femmes et ces hommes ne sont guère reconnus, hormis par les publics.

## **Les forces en présence (2) : professionnels et politiques**

Lors du colloque organisé par l'ADDAP en novembre 2011, il a été relevé que peu de moyens institutionnels étaient mis en œuvre dans le département pour les bidonvilles – excepté, à l'époque, l'engagement de la Région. Le service public était peu présent dans ce champ.

De fait, peu de professionnels sont sur les terrains. Ils ne viennent pas ou peu sur les sites et ce sont les bénévoles ou les rares opérateurs (en l'occurrence l'ADDAP et l'AMPIL) qui se déplacent et font les intermédiaires. Il n'y a pas de dynamique forte et les acteurs doivent être sollicités pour remplir leurs missions auprès des publics.

On retrouve là une différence connue entre le travail social classique qui n'a pas vocation à aller vers les publics et l'intervention sociale d'urgence ou humanitaire à destination de groupes ou de personnes en situation de grande précarité.

Les services concernés – services sociaux ou médicaux, administrations publiques, etc. – arguent qu'ils ne sauraient mettre en place une politique spécifique aux familles des bidonvilles, au nom de l'équité entre les publics et de l'égalité de traitement. Et encore moins une politique spécifique aux Roms, puisqu'on ne saurait opérer aucune distinction à caractère culturel ou ethnique. Ces familles cumulent certes des difficultés et sont dans une situation des plus précaires, mais elles ne constituent pas un public particulier ou un public prioritaire que l'on devrait favoriser par rapport aux autres ayant

17 - Dans le passé il a existé un collectif d'intervenants mais il serait aujourd'hui en latence.



droits.

Les partenaires qui travaillent sur le territoire et viennent en aide aux populations en difficulté doivent travailler auprès de toutes les populations indifféremment. Les habitants des bidonvilles sont des pauvres parmi d'autres pauvres, des démunis parmi des démunis. Le travail se fait, mais sans portage singulier. Et lorsqu'un tel portage existe, comme ce fut le cas à Gardanne, par exemple, les professionnels doivent sans cesse s'assurer que leur intervention n'est pas associée à une forme de favoritisme par rapport aux autres publics<sup>18</sup>.

L'Etat, quant à lui, semble davantage impliqué au titre de propriétaire des parcelles publiques occupées illégalement que par la situation de vie des familles. Des plaintes mais aussi des exigences en matière de sécurité ou de salubrité publique – sécurité incendie, sécurité des enfants qui vont à l'école à pied sur des axes de grande circulation, etc. – conduisent le plus souvent à l'ouverture de procédures pour expulser les habitants.

Pareillement, les politiques locales semblent assez pusillanimes sur la question des bidonvilles : pas ou peu de visions communes, pas de gouvernance municipale ou territoriale, un faible engagement en faveur des familles. Ce, pour des motifs bien connus et qui sont évoqués sur d'autres territoires : le manque de moyens, la concurrence des publics en difficulté, l'image de la ville, la présence de formations partisans opposées à l'accueil des étrangers, les réserves de la population, les plaintes des riverains, etc.

Peu engagé, le personnel politique local est pris en tenaille entre des groupes d'acteurs qui défendent des intérêts divergents : les familles, représentées

par les bénévoles et les militants, les propriétaires des sites occupés illégalement et la population, en particulier des riverains qui vivent à proximité des squats ou des bidonvilles<sup>19</sup>. Chacun défend ses positions, sans que se dégagent un diagnostic commun et des solutions partagées. Parfois les lectures du réel s'affrontent et les propos se radicalisent ; ainsi les bénévoles peuvent passer pour des « intégristes pro Roms » qui justifient tous les agissements des populations qu'ils défendent, tandis que des habitants peuvent être fustigés pour leurs préjugés contre les familles et être considérés comme d'affreux racistes. En bref, et en dépit de quelques tentatives de rapprochement ou de médiation, un véritable dialogue de sourds.

En résumé les seuls acteurs qui peuvent cibler leur intervention auprès des publics des bidonvilles sont ceux qui le choisissent : des bénévoles isolés ou des militants adossés à des réseaux qui investissent cette mission au nom de leur engagement éthique et politique. Et la boucle est bouclée... Reste des opérateurs qui peuvent également décider de s'engager dans cette mission, sans pour autant bénéficier de financements – comme c'est le cas de l'ADDAP depuis l'été 2018.

## Constantes et contrastes à Aix-en-Provence

Dès 2006, il est signalé la présence d'une famille (une mère et ses huit enfants) qui « campe » sur le plateau de l'Arbois près de la gare TGV située entre Vitrolles et Aix, non loin d'une aire d'accueil des gens du voyage. Très vite d'autres familles viennent la rejoindre (on compte sept familles en 2007) et des premiers bénévoles issus du tissu associatif local se mobilisent.

Les premières actions conduites à

<sup>18</sup> - Dispositifs d'accompagnement et parcours résidentiels des familles roms du « Puits Z », Margot Bergerand. Mémoire de master2, EHESS Marseille, 2017-2018.

<sup>19</sup> - Tous les propriétaires ne sont pas hostiles aux Roms, bien au contraire. En Arles certains accueillent des familles ou tolèrent leur présence sur le terrain qui leur appartient. La remarque vaut aussi pour les riverains, certains peuvent être hostiles mais d'autres, au contraire, très bienveillants à l'égard des familles.

destination des enfants font prendre conscience aux bénévoles qu'ils touchent leurs limites et qu'ils ont besoin de l'intervention des professionnels, notamment les services de la PMI (Protection maternelle et infantile) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

La Maison départementale de la solidarité (MDS) d'Aix-en-Provence finit par répondre à cette demande et missionne une éducatrice du Conseil général (à l'époque) qui va grandement s'investir, en partenariat avec un éducateur du service aixois de l'ADDAP, motivé pour travailler auprès de cette population. On est en 2008 et très vite naît une dynamique positive entre de grandes associations caritatives (notamment le Secours catholique et Emmaüs), des militants qui vont engager la lutte sur le terrain juridique et politique (Rencontres Tsiganes et la Ligue des droits de l'homme), et des professionnels de la santé et de l'intervention socioéducative. Et l'effort va singulièrement porter sur les enfants, à travers des actions autour de la santé, organisées par les services de la PMI, en lien avec des bénévoles, et sur la scolarisation en lien avec le CASNAV<sup>20</sup> et des enseignants des établissements scolaires de proximité. L'action va en même temps s'étendre sur des territoires connexes (Rognac, Marignane...), là où s'installeront les familles suite à des démantèlements et des expulsions dès 2010.

Du côté de l'ADDAP et comme sur le terrain arlésien, la mission démarre en 2011-2012, dans le cadre du premier projet Habitat précaire. Elle est interrompue en 2015 pour les mêmes raisons de financement et elle reprend en 2018 avec une éducatrice à plein temps.

### La « vérité des choses »

A l'Arbois – comme sur les autres

bidonvilles – les familles connaissent des situations de vie qui sont en elles-mêmes des formes de maltraitance, aux yeux des intervenants. Elles subissent des conditions d'hygiène insupportables (punaises de lit, rats...), n'ont pas toujours d'endroit pour dormir, ne sont pas soignées, etc., et les enfants manquent de tout sur le plan matériel : confort, vêtements, parfois même nourriture.

Les besoins fondamentaux insatisfaits étant des atteintes aux droits de la personne humaine, les intervenants sont dès lors dans « l'urgence de l'urgence » et la vérité des choses. « Le réel s'impose à toi », explique une éducatrice, comme il s'imposait aux premiers éducateurs dans les bidonvilles d'après-guerre et auprès des enfants des rues.

Comme au pays d'Arles, l'action s'est ouverte par des interventions de type humanitaire, qui n'ont pas (complètement) cessé aujourd'hui, et elle s'est progressivement orientée vers un travail plus classique d'insertion. Sur le territoire toutefois, l'accent est porté sur les enfants, à travers différentes activités ou animations, *in situ* (sur les camps) ou en partenariat avec différentes structures du territoire (centres sociaux, lieux culturels) afin de favoriser la socialisation à l'extérieur des bidonvilles. Les intervenants sont également mobilisés dans la scolarisation des enfants, l'aide aux devoirs et le soutien dans les apprentissages.

### Un enthousiasme mis à mal

Les interventions à caractère humanitaire – trouver de la nourriture, apporter des vêtements, procurer les premiers soins ou même vacciner les enfants – ne posent pas de problèmes majeurs. Les intervenants – pour la plupart des bénévoles et des militants – sont convaincus du bien-fondé de leur action et les publics leur en sont reconnaissants. Mais dès lors que

20 - CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage.

commence le travail d'insertion, qui a ses propres mécanismes et qui s'inscrit dans l'objectif de sortir les familles des bidonvilles (pas seulement pour un après-midi ou le temps d'une animation), alors apparaissent les premiers hiatus.

La barrière de la langue et la méconnaissance du système administratif et social français, lui-même peu adapté aux conditions réelles de vie des familles et imposant des règles inutilement rigides, suscitent d'innombrables difficultés, de sorte que des démarches simples de socialisation ou d'insertion relèvent de la prouesse : comment accompagner son enfant à l'école si on n'a pas de voiture ? Comment aller chercher son courrier au CCAS (Centre communal d'action sociale) si l'on vit sur un espace non desservi par les transports publics ? Comment attester des revenus d'une personne qui vit de la mendicité ou de la ferraille ? Comment produire deux déclarations annuelles de revenus quand les publics ne travaillent que depuis quelques mois ? Et d'ailleurs, pourquoi faut-il deux déclarations de revenus pour constituer un dossier logement ? Comment satisfaire les exigences de la CAF (Caisse d'allocations familiales) qui procède à des contrôles réguliers si une seule pièce manque ou n'est plus valide ? Etc.

Les habitudes des familles, leur mode de vie ou leurs projets peuvent aussi créer des difficultés. Ainsi les intervenants notent-ils que la scolarité n'est pas toujours un projet valorisé par les parents et correspond davantage au désir des bénévoles<sup>21</sup>. Ou que les familles ne souhaitent pas entreprendre des démarches d'insertion puisqu'elles repartent régulièrement en Roumanie et qu'il faut tout reprendre lorsqu'elles reviennent. Et les interrogations sont dès lors nombreuses : quel sens cela a-t-il de trouver une école pour une

jeune fille qui va bientôt se marier ? Ou un stage à une autre jeune fille qui veut un enfant alors qu'elle a à peine quinze ans ? Comment apprendre à des familles qui vivent dans le court terme qu'il faut savoir économiser ? Comment les inciter à prendre soin de leur santé et celle de leurs enfants ? Etc. Une intervenante fera la réflexion suivante à propos d'un jeune qu'elle suit depuis plusieurs années : « Je ne comprends pas qu'il en soit toujours au même point après tout ce qu'on a mis en œuvre pour lui ».

Et tout cela, sans verser dans une approche trop misérabiliste ; sans passer pour un donneur ou une donneuse de leçons ; ou sans (trop) faire peser la hiérarchie des distinctions, la différence de classe (ou de culture) dont les intervenants identifient parfaitement les accents méprisants, voire colonialistes.

En résumé il y a clairement plus d'obstacles que de solutions et les aidants doivent se battre sur tous les fronts : d'un côté la précarité de vie des familles, le poids de leurs habitudes ou de leurs traditions, accessoirement celui de leurs envies et de leurs projets ; de l'autre côté l'impéritie des politiques publiques, la frilosité des institutions de droit commun et l'impact des démantèlements et des expulsions.

Le problème n'est pas tant que les intervenants s'interrogent sur la part respective de ces différents éléments, c'est qu'ils le fassent sous un mode parfois très existentiel – pour ne pas dire mortifère –, qui a plutôt tendance à les décourager, voire à les tourner contre les publics auxquels ils imputent l'insuccès de leur mission. Le plus souvent il manque aux aidants un espace commun, pour qu'ils transforment leurs questionnements en soutiens réflexifs et en pistes d'action.

21 - Venir en aide aux familles et aux enfants Roms : un réseau associatif et public, JDJ-RAJS, n°297, septembre 2010.

## Illustration d'une insertion incertaine : le terrain de l'Auberge

A Aix, la tentative de cohérence est ancienne. Dès 2008 les associations s'organisent en collectif, piloté par le Secours catholique. En 2012 naît le Collectif aixois pour les droits et la dignité des Roms, des immigrés et des sans-papiers (CADDRIS) où se retrouvent notamment la LDH, Rencontres tziganes, ou le MRAP. On rédige des chartes que signeront d'autres associations ou collectifs, des partis politiques et des syndicats, on appelle au dialogue et à la co-construction de solutions, on mène de nombreuses actions et on lutte contre la mairie qui, dit-on, s'acharne contre les publics des bidonvilles. Notons que des collectifs similaires apparaîtront dans à peu près toutes les villes où des campements existent : Gardanne, Martigues, Aubagne et aussi en Arles. Et, à plusieurs reprises, l'on tentera de mettre en réseau ces collectifs par des rencontres, des journées d'échanges et des manifestations communes.

En mars 2018 le collectif aixois devient une association – l'Association de solidarité avec les Roms du pays d'Aix (ASSOROPA) –, à l'issue d'une négociation avec la municipalité qui vient de perdre l'action en justice qu'elle a intentée contre des familles qui occupaient un terrain lui appartenant. D'abord déboutée en référé, la ville perd son procès lorsque l'affaire est examinée au fond et consent à reloger les familles sur un autre terrain municipal.

Ce terrain, appelé *terrain de l'Auberge* car il est situé en contrebas d'une auberge de jeunesse, abrite une vingtaine de familles, est alimenté en eau et électricité et équipé de deux bâtiments (des blocs sanitaires). La gestion du site est confiée à l'ASSOROPA suivant les termes d'une

convention d'occupation d'une durée de deux ans, non reconductible tacitement. A l'issue du terme – juin 2020 –, les parties devront à nouveau se rencontrer et négocier.

Dès lors il faut pouvoir montrer que les choses ont avancé et que la situation des familles a évolué favorablement. La conviction des bénévoles doit être affermie par la réussite du projet : il faut que ça marche ! Et ce, pas en cinq ans, comme le stipule le plan de résorption des bidonvilles, mais en deux ans. Or, après un an de fonctionnement<sup>22</sup>, les cas d'insertion réussie sont rares et les résultats peu probants. « On s'agite comme des malheureux » dit une bénévole, « mais ça ne suit pas ». Et, en l'occurrence, les familles ne suivent pas. En effet c'est plutôt à elles que l'on impute l'insuccès de l'opération : elles ne sont pas mobilisées aux démarches, elles ne viennent pas aux rendez-vous, elles ne participent pas, ou peu, aux ateliers d'apprentissage du français, etc. « La difficulté qu'éprouvent les bénévoles et les professionnels à faire émerger des projets dans les entretiens qu'ils mènent avec les familles, les pousse à douter de la capacité de ces dernières à en construire », relève-t-on également à Gardanne, où des familles Roms ont été installées sur une friche industrielle et ont bénéficié d'un dispositif d'accompagnement, dans une démarche proche de celle du terrain de l'Auberge, mais pour une durée de cinq ans<sup>23</sup>.

Ce faisant, on en vient à douter de la volonté des familles à s'insérer mais aussi de leur capacité à s'approprier les mécanismes de la socialisation ordinaire : venir à un rendez-vous, se souvenir d'une date ou d'une heure, respecter la parole donnée, faire confiance, etc., tous éléments qui fondent l'alliance avec les aidants.

Plus encore, les intervenants doutent

22 - Au moment où nous avons réalisé l'étude, la convention était à mi-parcours.

23 - Margot Bergerand, op. cit.



même de la pertinence du dispositif – un terrain pour deux ans –, dès lors que les publics peinent à se projeter dans le temps : « Le fait d’avoir deux ans tranquilles n’est pas forcément une bonne chose. Ils ne comptent pas le temps. Au-delà d’un an pour eux... On verra, ils disent. Donc ils ont le temps. Ils ne font pas cette projection (...). Nous, on sent l’urgence. Eux, ne la sentent pas », explique un membre de l’ASSOROPA.

Pour comprendre ces *incapacités* qui les désolent, des intervenants font valoir le poids de la marginalisation des publics – la stigmatisation dont les Roms pâtissent, l’esclavagisme qu’ils ont subi –, qui pèse comme une sorte de destin, transmis de génération en génération et qui les rend passifs, voire soumis. « C’est une sorte de mémoire qui se transmet avec l’idée qu’ils n’y arriveront pas », dit l’un, « ils ne sont pas acteurs de leur destin et leur karma, c’est la misère, la dépendance et tendre la main », renchérit l’autre.

Et parfois l’assignation culturaliste n’est pas loin : ces personnes et ces familles sont incapables de s’insérer car cela signifierait une « destruction de leur mode de vie » et, par conséquent, ils sont incapables de « se couler dans notre mode de vie », énonce une des personnes rencontrées.

Finalement, le bilan est sombre, tant pour le terrain de l’Auberge que pour les autres sites. En un peu plus de dix ans, seule une poignée de familles ont été « sorties du pétrin », ce qui fait dire aux plus optimistes que les résultats se font attendre et aux plus défaitistes que la mission n’a plus de sens.

### Et demain ?

A Aix, les professionnels semblent peu nombreux sur les terrains, hormis l’éducatrice de l’ADDAP et la référente Roms du Conseil départemental, si bien que les occupants des bidonvilles, plus de dix ans après l’arrivée des premières

familles, échappent encore trop souvent aux radars du droit commun.

Avec le soutien de la référente départementale, l’éducatrice couvre les trois bidonvilles du territoire, soit une soixantaine de familles, auxquelles s’ajoutent les bidonvilles de Marignane ou d’autres communes de l’étang de Berre (pour la référente départementale). Dans ces conditions elle ne peut assurer une présence quotidienne sur les sites et les accompagnements chronophages qu’elle tente de mettre en œuvre produisent de maigres résultats. Elle travaille notamment avec les familles ou les personnes qui semblent les plus proches de l’insertion – ou celles qui semblent en avoir les pré-requis – et consacre dès lors moins de temps aux autres, quoiqu’elle porte une attention à l’ensemble des personnes elle est particulièrement vigilante aux questions de protection de l’enfance.

Sans les bénévoles et les militants, la mission n’existerait pas. Mais tous ces intervenants, quel que soit leur statut, manquent de moyens et de ressources. L’action est fragile et précaire : un ou deux services civiques, un ou deux contrats courts, quelques stagiaires... mais rien de très solide et durable. L’action repose principalement sur la bonne volonté et l’engagement d’une poignée de personnes qui s’essoufflent et doivent mener un combat incessant contre des administrations pas toujours enclines à les aider et un personnel politique local indifférent, quand il ne leur met pas des bâtons dans les roues. L’enthousiasme baisse et la conviction s’émousse lorsqu’on intervient dans les bidonvilles, pour certains depuis dix ans, et que tout (ou presque) se fait à la force du poignet pour des résultats décevants. Le seul bémol concerne les enfants. A l’arrivée des familles sur le plateau de l’Arbois, les enfants ne savaient ni lire ni écrire, aujourd’hui la plupart sont scolarisés dans les écoles avoisinantes,

même les plus petits. Dès lors si l'action auprès des adultes « est difficile, ingrate et parfois stérile », on mise davantage sur les enfants qui formeront la première génération acclimatée à la vie en France. Et par eux on espère toucher les parents (notamment les mères) qui, peut-être, modifieront certaines de leurs pratiques pour composer avec les passages obligés de l'insertion et de l'installation durable dans le pays d'adoption.

Le 21 mai 2019, le bidonville de Marignane a brûlé suite à un départ de feu (criminel ou accidentel) fortement attisé par le vent. Les familles (une vingtaine) ont à peu près tout perdu. Dirigées vers un terrain que le maire leur avait désigné, c'est la police qui les a accueillies puis dirigées vers le plateau de l'Arbois. La seule action qui a pu être entreprise fut de proposer quelques nuits d'hôtel à quelques familles...

Ce nouvel incident a conforté les intervenants dans l'idée qu'on les envoyait au casse-pipe sans moyens et sans soutien.

### **La situation à Marseille**

A Marseille, les choses (nous) sont apparues sous un angle sensiblement différent. D'abord, Marseille c'est grand, et si la ville concentre les trois quarts des squats ou bidonvilles du département, ceux-ci sont dispersés sur le large territoire de la métropole. En novembre 2018 l'on répertoriait 27 terrains, abritant environ 800 personnes, (inégalement) répartis sur onze arrondissements et de taille très variée : du petit squat occupé par une seule famille porte Baussenque (2<sup>e</sup>) aux squats-bidonvilles de la rue de Cazemajou (2<sup>e</sup>) qui abritent 80 personnes ou au très grand squat du boulevard des Aciéries (10<sup>e</sup>) où est établie une centaine de personnes.

Marseille loge aussi le siège (local) des

grandes associations caritatives et militantes investies dans les bidonvilles (Rencontres Tziganes, Médecins du monde, L'École au présent...), ainsi que celui des deux opérateurs socioéducatifs (l'ADDAP et l'AMPIL). Enfin, c'est aussi à Marseille que siègent les directions centrales des services de l'Etat et des administrations, ainsi que les collectivités élues. Les forces vives y sont donc concentrées et c'est notamment ou prioritairement sur les terrains marseillais qu'elles s'investissent.

Il y a donc à la fois de la place et du monde.

Les premières populations issues d'Europe centrale sont arrivées dans le département lors de la guerre des Balkans et ces familles serbes ou croates se sont installées à Marseille (l'actuel emplacement de la friche de la Belle de mai par exemple) – et un peu à Aix (plateau de l'Arbois). Des Roumains, puis des Roms ont migré vers la fin des années 2000 pour des raisons économiques et, concernant les Roms, pour échapper aux discriminations dont ils faisaient l'objet. Comme sur les autres sites, ce sont d'abord des bénévoles et des militants qui se sont mobilisés et qui ont commencé leur double action d'aide aux familles et d'interpellation des politiques.

### **Le travail éducatif dans les bidonvilles**

Comme au pays d'Arles et à Aix, l'ADDAP a investi la mission Bidonvilles (mission Habitat précaire) à Marseille en 2011, avec d'un côté la gestion d'un site (l'expérience de Fontainieu<sup>24</sup>) et, pour ce qui nous intéresse ici, la mise à disposition de deux éducateurs, puis un seul au bout de six mois, qui occupera cette fonction à plein temps entre 2013 et fin 2015. Lorsque la mission est relancée

24 - Fin 2012, une cinquantaine de familles issues de bidonvilles marseillais sont autorisées à s'installer dans la Bâtisse de Fontainieu (14<sup>ème</sup>) et l'ADDAP assurera la coordination sociale du site entre 2013 et 2015.



à l'été 2018 l'éducateur réinvestit le terrain, accompagné de deux stagiaires. Dès le départ – à l'instar des premiers bénévoles et militants – l'éducateur (puis l'éducateur et les deux stagiaires) est à la fois stupéfait par les conditions de vie des familles et convaincu du caractère nécessaire de sa mission. Toutefois la façon de faire évolue entre la première intervention (2011-2015) et la reprise en 2018, à partir de l'expérience accumulée et des enseignements tirés. Pour faire bref, disons que l'équipe est passée d'une intervention à caractère humanitaire à une intervention ciblée sur l'insertion et elle pratique un accompagnement global mais sur un nombre réduit de familles. Dans son bilan (fin 2018), elle fait état de 17 familles (environ 45 personnes) qui ont pu être conduites sur la voie de l'insertion et 16 personnes pour lesquelles l'accompagnement n'a pas abouti.

D'abord l'équipe ne va pas sur les 27 terrains répertoriés. Comme elle n'a pas les moyens d'agir sur tous, elle privilégie ceux où les autres intervenants sont peu nombreux et ceux où se fait sentir une réelle envie d'aide ; ainsi l'équipe intervient-elle très peu aux Aciéries où les acteurs sont nombreux et où opère l'AMPIL, et très peu aussi là où les occupants ne souhaitent pas leur présence et semblent rétifs à toute forme d'accompagnement.

Ensuite elle cible son action sur les personnes ou les familles qui n'ont pas seulement besoin qu'on les aide ou qu'on les accompagne (comme c'est le cas de toutes), mais sur celles qui en manifestent le désir et le prouvent par des actes, entrant ainsi dans une sorte de contrat socioéducatif.

Le travail relève alors d'un accompagnement classique, tel qu'il se pratique en prévention spécialisée. De la

présence sociale régulière pour investir les lieux de vie des publics, se rendre visibles et disponibles, voir quelles aides on peut apporter et susciter des demandes. Et, pour les publics qui le souhaitent, un suivi personnalisé afin de les accrocher au droit commun et les conduire vers l'insertion pour qu'ils sortent des bidonvilles.

Le suivi commence par la domiciliation, qui permet d'avoir une adresse et d'entreprendre des démarches, et l'AME qui permet de se soigner. Il se poursuit par la scolarisation des enfants et l'emploi des adultes, puis par l'accès au logement ou à l'hébergement, via les partenaires prescripteurs. Quand l'équipe est un peu étoffée – ce qui fut le cas au démarrage de la seconde mission avec l'arrivée des deux stagiaires –, elle peut aussi proposer quelques animations, notamment pour les enfants ou les jeunes (activités sur le site, aiguillage vers le centre social de proximité, etc.).

### Cadre et limites

Il s'agit d'un accompagnement global dans la mesure où il couvre tous les pans de la vie des publics, mais ciselé pour des personnes qui attestent de leur engagement dès les prémisses du travail, au moyen d'indicateurs très simples : venir aux rendez-vous, réaliser les démarches nécessaires, suivre le projet, prendre des initiatives, etc. Cet accompagnement à *la petite cuiller*, plus qualitatif que quantitatif, produit des effets positifs, même si les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. En particulier il donne une tout autre image du public qui, dès lors qu'il est partie prenante du processus, est enthousiaste, motivé et tout à fait capable de s'insérer.

Pour y parvenir l'équipe adopte un certain nombre de postures à l'égard du public. D'abord elle énonce clairement ce qu'elle est et n'est pas, ce qu'elle peut et ne peut

pas ; elle pose le cadre et les limites de son action. Par exemple l'ADDAP n'est pas une entreprise commerciale et ne peut pas vendre des produits refabriqués par des familles, comme cela lui a été demandé parfois. L'ADDAP n'est pas non plus un employeur et ne saurait fournir du travail – hormis par son association d'insertion, via une procédure spécifique. L'éducateur n'est pas un professionnel de santé et ne saurait lui-même soigner un mal de dents. Et les stagiaires n'œuvrent pas pour une association caritative qui distribue de la nourriture ou des vêtements.

Elle pose aussi le cadre et les limites de ce que peuvent les publics. La personne qui ne va pas chercher son courrier et qui est radiée, celle qui retourne en Roumanie sans prévenir, celle qui ne s'actualise pas à Pôle-Emploi alors qu'elle sait le faire, celle même qui omet de fournir des informations sur sa situation dès lors que cette omission peut faire capoter la démarche entreprise, etc., risquent, si ces phénomènes se répètent, d'être (provisoirement) écartées de l'accompagnement. Là où les bénévoles donnent (plutôt) du cœur, l'équipe donne (plutôt) du cadre, elle tente de trouver la bonne distance pour ne pas se laisser engoutir par les demandes des publics et pour limiter la part sensible ou affective investie dans l'action.

Elle tient aussi un « langage de vérité » aux familles et fait jouer le « principe de réalité » : l'insertion est un objectif ardu et le chemin est semé d'embûches, mais il faut être tenace et ne pas s'endormir ; l'insertion passe par des étapes d'autonomisation – apprendre le français, le parler, se déplacer seul en ville, aller seul aux rendez-vous, etc. – qu'il faut franchir progressivement ; l'insertion nécessite de sortir de l'état ou du statut de victime que certaines familles peuvent avoir tendance à endosser trop facilement ; les droits fondamentaux de

la personne humaine et les conditions indignes de vie ne sauraient abroger le droit de propriété, comme l'explique un membre de l'équipe éducative, qui ne s'empêche pas de l'expliquer aux familles lorsqu'il fait de la présence sociale ; etc.

Cette posture implique une forme de responsabilisation des familles dès lors qu'on leur reconnaît et que l'on sonde leurs envies et leurs projets, en tâchant de trouver l'équilibre entre le poids de leur condition sociale, les possibilités qui leur sont offertes par un système pas toujours adapté et les marges de manœuvre dont elles disposent. Trouver un travail et accéder à un logement quand on est un étranger, situé au plus bas de l'échelle sociale, est incontestablement difficile. Mais ne pas chercher un travail légal et ne pas faire les démarches pour accéder à un logement peut être considéré comme un choix, que l'équipe à la fois respecte mais qu'elle renvoie aux publics pour qu'ils en pèsent bien les enjeux.

De la même manière on peut dire son incompréhension ou manifester son sentiment d'indignité face à un certain mode de vie (vivre en bidonville) sans brusquer le public et sans porter de jugement, dès lors que cette vie est à la fois une assignation mais aussi une façon de se procurer des avantages auxquels on n'entend pas toujours renoncer. Cette consternation douce, mesurée et exprimée, ne culpabilise pas les publics mais elle les met face à leurs responsabilités et elle les incite à se donner les moyens d'améliorer leur situation.

### **Des partenaires militants**

La dénonciation des conditions de vie des publics, la contestation du droit de propriété par les droits fondamentaux de la personne humaine, l'interpellation du politique indifférent, frileux ou hostile aux publics des bidonvilles sont du ressort des militants. Ce sont eux qui depuis

plusieurs années montent au créneau et parviennent peu ou prou à desserrer l'étau qui pèse sur les familles. « Je ne peux pas dire ce qu'ils disent car je ne suis pas un militant. Mais ils ne peuvent pas faire ce que je fais car ce ne sont pas des professionnels du social », fait remarquer un membre de l'équipe éducative, qui souligne cette bonne complémentarité.

Toutefois, depuis ces mêmes années, ces bénévoles militants<sup>25</sup> conduisent des interventions tous azimuts sur les terrains, de sorte qu'ils ont pu en partie pallier l'absence ou la défection des professionnels de l'insertion ou des opérateurs qui ont dû interrompre leur mission (comme l'ADDAP).

Aujourd'hui et quel que soit leur statut, les intervenants sont bien identifiés et repérés par les familles, et les missions sont bien réparties entre eux : la santé, les aspects juridiques, la scolarité, l'accompagnement social, etc. Et s'il a bien évidemment fallu apprendre à se connaître et à composer, ces acteurs ont le sentiment de former une équipe qui travaille en bonne cohérence et qui parvient peu ou prou à améliorer la situation de vie de certaines familles sur les bidonvilles et à faire lien avec les partenaires du droit commun.

Toutefois, à Marseille comme sur les autres sites, le droit commun est relativement indifférent, impuissant, voire défailtant pour conduire les familles vers l'insertion. Il n'y a pas de politique spécifique pour les familles des bidonvilles qui sont considérées comme des publics en situation de grande précarité sur un territoire où la précarité touche un grand nombre de personnes et où les moyens et les ressources ne sont pas abondants : un bassin d'emploi peu adapté, un manque de logements et de solutions d'hébergement notamment.

## Quel bilan ?

Qu'en est-il de la situation des familles vivant dans des squats ou des bidonvilles depuis leur arrivée à Marseille il y a plus de dix ans ? C'est difficile à estimer car, à notre connaissance et à l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'existe pas d'outil de suivi permettant de se faire une idée quantitative et qualitative des évolutions. Les bilans sont même incertains, par exemple sur le nombre de personnes relogées et sur leur devenir (sont-elles restées dans les hébergements ou les logements, en sont-elles sorties ? Etc.), si bien que chacun produit ses propres estimations sans que l'on dispose d'un recueil de données global et en l'absence d'une réelle coordination stratégique.

Environ 1 600 personnes avaient été repérées lors des premiers diagnostics et aujourd'hui on en compterait environ 800, sachant que la population semble assez stable, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de nouvelles arrivées, ou en nombre très réduit.

Des familles ont sans doute quitté le pays ou sont reparties en Roumanie, mais il y a aussi toutes celles qui ont pu accéder à un hébergement ou à un logement. Toutefois elles sont nombreuses à avoir déposé leur candidature, qui demeure largement insatisfaite car les places en hébergement sont réduites d'une part (moins d'une centaine à notre connaissance dans les différentes structures financées par les services de l'Etat) et il y a très peu de logements sociaux qui leur sont accessibles d'autre part<sup>26</sup>. La qualité de certains hébergements pose aussi question et il n'est pas du tout assuré que les lieux de vie proposés soient adaptés aux publics – par exemple on manque de grands logements.

Dans tous les cas le sentiment commun est que le dispositif d'orientation vers un hébergement (ou un logement) est de trop faible ampleur et saturé : « Une famille

25 - Pas toujours bénévoles d'ailleurs, puisque certains sont salariés dans les structures militantes.

26 - La ville de Marseille compte plus de 70 000 demandeurs de logement social et près de la moitié d'entre eux sont sur une liste d'attente depuis plus d'un an. Les trois quarts de ces demandeurs sont éligibles à des logements dont les loyers sont les plus bas, or seulement un quart du parc social a des logements de ce type. Les plus démunis n'arrivent donc pas à se loger à Marseille et l'effort à la construction s'adresse plutôt aux classes moyennes. Notons que la situation est à peu près la même partout en France en dépit de quelques initiatives locales.

entre dans le dispositif, mais elle peut y rester deux ou trois ans. Elle va bouger à l'intérieur du dispositif, par exemple passer d'un CHRS à une intermédiation locative, mais elle va mettre du temps à sortir du dispositif<sup>27</sup>», explique un partenaire.

Il y a des évolutions positives. La plus importante est la levée des mesures dérogatoires en 2014 qui a permis d'accompagner les publics vers l'emploi et de leur ouvrir des droits pour tout ce qui touche au monde professionnel (l'inscription au chômage notamment). Par ailleurs de plus en plus d'enfants sont scolarisés et seraient plutôt satisfaits de leur expérience scolaire.

Les expulsions n'ont pas cessé. Entre juillet et novembre 2018, sur 34 sites répertoriés à Marseille, 7 ont été démantelés. Et parmi les 27 terrains actuels, la moitié fait l'objet d'une décision de justice ordonnant l'expulsion. Toutefois le nombre d'expulsions serait à la baisse (pour l'année 2019) et les intervenants ont pu obtenir des services de l'Etat que soient respectées la trêve hivernale et la trêve scolaire (on n'exclut pas les mois d'hiver et on attend que les enfants aient terminé leur année à l'école). Les intervenants parviendraient aussi peu ou prou à convaincre les politiques que les démantèlements sont contre productifs et ont un coût social élevé. Dans bien des cas, en effet, les occupants des campements sont expulsés avant les résultats des diagnostics – parfois même, avant tout diagnostic – et, donc, sans proposition alternative. Les familles ont donc seulement été déplacées, l'accompagnement a été mis en péril et, dans certains cas, doit être recommencé. L'on note aussi des évolutions du côté des familles – dont les besoins de base sont aujourd'hui à peu près satisfaits ou qui peuvent l'être assez facilement car le réseau d'intervenants est en place.

Certaines familles sont insérées – travail, logement – et se sont pour ainsi dire fondues dans le corps social, de sorte que les intervenants n'en entendent plus parler. Les familles qui vivent encore en bidonville sont plus autonomes et certaines se sont acclimatées aux référentiels sociaux dans lesquels elles sont désormais plus ou moins inscrites. Les parents comprennent de plus en plus le sens de la scolarisation des enfants – même celles qui projettent de repartir en Roumanie – et perçoivent, parfois contraints ou de manière volontariste, qu'elle est partie prenante du travail de l'insertion. Pratiquement, les publics se déplacent plus simplement en ville, ont repéré les lieux où s'effectuent les démarches, s'y rendent seuls de plus en plus souvent, etc. Ces évolutions ont bien sûr des effets sur l'intervention qui, aujourd'hui, se déroule moins dans la précipitation ou dans l'urgence.

Cependant les choses avancent très lentement et on est encore loin de l'objectif fixé de sortie des bidonvilles. « On a besoin de temps, on a besoin de diagnostics avant d'envisager des orientations, on a besoin de moyens financiers plus importants et on a besoin de s'organiser autour de la table pour que chacun puisse faire son travail de façon claire », avance un représentant des services de l'Etat.

Pourtant ces besoins avaient déjà été relevés en des termes identiques il y a plus de dix ans. Les diagnostics et les états des lieux existent depuis que les premières initiatives ont été prises pour venir en aide aux publics – sur certains terrains, dès 2008 –, ainsi que des propositions d'orientations en matière d'éducation, d'emploi, de santé ou de logement. Mais ce sont les projets qui peinent à démarrer et la plupart des intervenants ont l'impression de faire du sur-place. La stratégie territoriale, encore

27 - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale. L'IML (Intermédiation locative) permet à des personnes démunies d'accéder au parc locatif, ou de s'y maintenir, tout en apportant des garanties au propriétaire bailleur.



balbutiante, reste à construire et la mission reste portée par un petit nombre d'acteurs, dont certains commencent à fatiguer.

Les politiques (élus) semblent peu présents : le Conseil départemental est représenté par une seule même personne (la référente Roms)<sup>28</sup>, le Conseil régional s'est aujourd'hui désengagé et la ville comme la métropole ne paraissent pas montrer d'intérêt particulier pour cette problématique<sup>29</sup>. Pourtant d'autres choix ont été faits dans d'autres municipalités comme Nantes, Bordeaux, Strasbourg ou Montreuil, où les politiques sont impliqués et soutiennent des stratégies d'insertion et d'accompagnement parfois très innovantes – cela montre toutefois qu'il n'existe aucune politique cohérente à l'échelle nationale et que les interventions reposent sur des initiatives locales incertaines et parfois fragiles.

Les acteurs politiques marseillais manquent cruellement, en particulier pour améliorer la vie des familles sur les sites, par exemple par la mise à disposition d'un point d'eau ou le ramassage des poubelles, qui sont d'ailleurs prévus par le droit. Dès lors, reste les bénévoles et les militants, l'AMPIL, financée par l'Etat, et l'ADDAP, repérée et dont le travail est salué, mais qui intervient (aujourd'hui encore) sans argent<sup>30</sup>.

Enfin, les Roms qui vivent en bidonville ou dans des squats sont farouchement rejetés par quelques élus locaux qui tiennent des propos très brutaux sur cette communauté, chargée de tous les maux. L'idée que ces familles ne veulent pas s'insérer, troublent la tranquillité publique, voire menacent « l'identité des Marseillais » ou l'identité nationale demeure bien ancrée<sup>31</sup>. Les Roms étant des ressortissants de l'Union européenne

on ne peut les chasser car ils ont des droits, mais les discours dévalorisants qui pèsent sur eux finissent par faire consensus. L'antitziganisme dépasse de très loin les frontières de Marseille et de la région. Un peu partout en Europe (et particulièrement en Europe centrale) demeurent ancrés des stéréotypes forts sur les Roms, par exemple leur affiliation systématique à des réseaux délinquants ou à des réseaux de traite de mineurs : le Rom ou le Tzigane « enleveur d'enfants » demeure une rumeur vivace qui peut être suivie d'actes graves d'agression à leur rencontre<sup>32</sup>.

## Résumé des principales observations

Depuis dix à quinze ans des ressortissants des pays de l'Europe centrale, singulièrement des Roms, ont migré vers les pays de l'Europe de l'ouest, dont la France, pour chercher une vie meilleure. Leur migration est principalement économique, à l'instar de tous les flux migratoires que la France a connus dans son histoire, à quoi s'ajoutent pour les Roms l'espoir de pouvoir échapper aux discriminations qu'ils subissent dans leur pays.

Trouver des conditions de vie meilleures ne signifie pas une assimilation immédiate par laquelle on se détache entièrement des référentiels qui primaient dans le pays d'origine. Cette forme d'intégration est en réalité assez rare. C'est pourquoi les Roms peuvent maintenir un lien étroit avec le pays qu'ils ont quitté et dont ils sont issus. Venir en France ne signifie pas non plus forcément vouloir faire sa vie en France et des familles peuvent au contraire concevoir leur séjour comme une étape vers un retour en Roumanie.

Comme tous les migrants économiques

28 - Toutefois, depuis novembre 2019, le Conseil Départemental finance des maraudes mixtes sur le volet de la protection de l'enfance.

29 - Plusieurs partenaires ont fait valoir que, depuis les « événements de la rue d'Aubagne » (effondrement d'immeubles en novembre 2018 ayant provoqué la mort de 8 personnes), la municipalité est davantage préoccupée par la question de l'habitat en péril, ce qui aurait (eu) pour effet de reléguer à un rang de préoccupation moindre la problématique des bidonvilles.

30 - A l'heure où nous écrivons ces lignes toutefois (novembre 2019), l'ADDAP est mobilisée pour lancer de nouvelles opérations dont certaines pourront profiter aux publics des bidonvilles.

31 - A titre d'illustration on peut citer le travail d'Arthur Vuattoux sur le traitement judiciaire des jeunes filles roumaines (ou Roms) : elles écoperont souvent de peines de prison pour viol simple dès le premier jugement et peu de travail social ou éducatif est préconisé car elles sont considérées comme « inéducables » (*Genre et rapports de pouvoir dans l'institution judiciaire. Enquête sur le traitement des déviations adolescentes par la justice civile et pénale dans la France contemporaine*. Thèse de doctorat, Université Paris 13, 2016).

32 - L'association La Voix des Roms comptait 28 attaques de ce type pour le seul premier trimestre de l'année 2019.

également, les Roms ont une dimension communautaire forte, surtout lors des premières années qui suivent leur installation. Une ou deux familles migrent ensemble et s'installent sur un même site où les rejoignent d'autres membres de leur famille élargie ou d'autres familles de la même localité géographique. Le groupe (ou la communauté) procure entraide et protection lorsqu'on ne parle pas la langue du pays d'adoption et que l'on méconnaît le fonctionnement de la vie sociale. La dimension communautaire est encore renforcée lorsque le groupe est rejeté par des ressortissants du pays d'adoption ou lorsque les familles sont régulièrement chassées des sites qu'elles occupent. En d'autres termes, si les territoires de vie des familles sont des symboles de l'exclusion sociale, ils sont aussi des espaces de sens pour leurs occupants.

Installés dans des bidonvilles ou dans des squats, les Roms font réapparaître une réalité que l'on pensait abolie. Ils subissent des conditions de vie qui offensent la conscience commune et qui sont jugées indignes au regard des normes de l'aisance sociale en France. C'est pourquoi il est avancé qu'il doit être mis fin à cette situation, contraire aux droits fondamentaux de la personne humaine.

Cette qualification éthique et cette exigence politique sont fortement portées par les premières personnes qui se sont mobilisées pour leur venir en aide : des bénévoles et des militants. Ces acteurs ont dès le départ œuvré dans une double direction : couvrir les besoins de base des familles et interpeller les décideurs pour que des moyens soient dégagés afin de sortir les familles des bidonvilles.

La mission – entérinée par les textes officiels – porte en elle une obligation de résultat : les bidonvilles ne doivent plus exister et l'horizon temporel est de courte durée (5 ans). Toutefois elle est bousculée

par le rythme des expulsions qui visent les sites au nom de l'occupation illégale des terrains. Et les intervenants – comme les familles – pris en tenaille, doivent agir rapidement. Les familles doivent (pouvoir) s'insérer ou, à tout le moins, fournir les gages probants d'un désir d'installation.

Le fait est pourtant que l'on n'insère pas des personnes comme on range des boîtes de conserve dans un rayon et que les effets des actions entreprises sont toujours à efficacité différée. L'accompagnement connaît nécessairement des reculs et des hésitations face à un système qui, de son côté, est souvent complexe et tracassier et pas toujours adapté à la situation concrète de publics (très) éloignés des référentiels communs de la vie en France. Passé l'aide d'urgence et l'intervention caritative à caractère humanitaire, les intervenants se sont donc vite heurtés à des obstacles et ont pris conscience que le chemin serait plus ardu que ce qu'ils imaginaient.

Sur les terrains la mission est principalement, voire exclusivement portée par des intervenants non professionnels, qui agissent au nom de leurs valeurs éthiques, sans réel cadre d'intervention et de façon très dispersée à certains endroits. Ces acteurs, en très petit nombre et manquant cruellement de moyens, peuvent sombrer dans un sentiment d'échec qui use les pratiques et remet en question leurs motivations. Le plus souvent les institutions, les tutelles et les politiques donnent l'impression de se désintéresser de la question et au mieux les laissent se débrouiller, au pire leur sont hostiles.

Sur aucun des territoires investigués il n'a pu être mis à jour une réelle coordination associant l'ensemble des partenaires afin d'élaborer des diagnostics communs – et même une culture commune sur les publics concernés et la question de l'extrême précarité – et des lignes



réflexives partagées permettant de monter des projets efficaces et pertinents. Il semblerait même que des coopérations anciennes se soient plutôt affadies ou délitées.

Par une dynamique très classique et dès lors que les résultats se font attendre, certains de ces intervenants peuvent retourner cet échec (relatif) contre les publics qu'ils ont vocation à aider. Les plus en souffrance peuvent tomber dans la tentation culturaliste qui assigne les familles à une culture, voire à des traits d'esprit ou une structure de la personnalité, en négligeant d'une part les différences individuelles, d'autre part l'ingénierie culturelle permanente des Roms<sup>33</sup> – comme de n'importe qui d'autre d'ailleurs.

Il n'est pas du tout certain qu'il existe des « traits culturels roms », tant leurs coutumes et mœurs ressemblent à ceux de toutes les sociétés traditionnelles (ou de toutes les sociétés rurales), quelle que soit l'aire géographique considérée. Il est en revanche possible que ces traits soient renforcés à l'issue de la démarche de migration. Des intervenants semblent trop souvent méconnaître les mutations identitaires qui se révèlent dans cette démarche et les nécessaires recompositions avec la société d'adoption qui s'imposent aux publics.

Par ailleurs, des conditions de vie difficiles pèsent de tout leur poids sur les représentations et les pratiques, voire les fabriquent. La pauvreté et la précarité créent un rapport au temps spécifique, rendent dépendants des événements extérieurs et éloignent les personnes de toute forme d'autonomie – et cela n'a rien à voir avec la culture.

## Hier et aujourd'hui...

En 1966, à Aix-en-Provence, le bidonville des Abattoirs est fermé<sup>34</sup>. Là, vivaient 80 familles (environ 500 personnes), d'origine nord africaine ou espagnole qui n'avaient pu trouver d'autre endroit pour se loger. Leurs conditions de vie étaient déplorables : abris de fortune fabriqués avec des matériaux hétéroclites, une insalubrité totale, pas d'hygiène, pas d'eau, pas de commodités. Dès lors, lit-on, il était impossible « ... pour les familles d'espérer s'adapter à une existence normale du fait même de leurs conditions de vie dégradantes, aggravant encore un sentiment de déracinement, d'indignité et d'exclusion de la société ». Et aucun Aixois « ... un tant soi peu respectueux de la personne humaine, [ne pouvait] échapper à un sentiment de honte devant un tel état de fait dans sa propre ville ».

La municipalité, consciente de « ce douloureux problème », s'emploie à trouver une solution et doit faire face à des difficultés de tous ordres et à l'obstruction de certains. Mais grâce à son effort une cité de transit est construite au printemps 1969, suite à l'attribution de subventions de l'Etat. Cette cité est un ensemble de constructions légères, puisque provisoires, avec un minimum de confort « ... qui permet une vie décente ». Un centre médico-social confié à une association voit également le jour. Il est « chargé d'assurer une adaptation progressive et permanente des familles en vue d'une réintégration dans la vie sociale ». Le centre agit dans plusieurs directions : sur le plan médical pour les enfants et les adultes ; sur le plan scolaire avec des ateliers de rattrapage scolaire et des activités dirigées; sur le plan de l'instruction pour les adultes avec des cours d'alphabétisation etc. L'objectif est de permettre « ... un épanouissement et une intégration dans la société dans laquelle ces personnes sont appelées à

33 - Florence Glotton-Mongin, *Ces enfants que la France refuse de voir*, L'Harmattan, 2017.

34 - Aix : la fin des bidonvilles en 1966, Site L'Aixoises.fr.

vivre », la France. L'on compte que, « de six mois à deux ans », ces personnes iront « ... dans une HLM au milieu de familles françaises » et que la vie « ... pourra se dérouler harmonieusement, sans heurt de part et d'autre ».

Ce texte est tout à fait intéressant dans ce qu'il révèle des similarités entre la situation des bidonvilles dans les années 1960 et celle d'aujourd'hui. Relevons d'abord que les conditions de vie des familles étaient les mêmes que celles des Roms aujourd'hui – et maints témoignages sur les bidonvilles de cette époque l'attestent<sup>35</sup>. Relevons aussi que le sentiment d'indignité et même de honte était déjà très fort à l'époque et que certains, en tout cas, étaient scandalisés par la situation déplorable des familles. A ce moment, les familles n'étaient pas des Roms mais des ressortissants nord-africains et des Espagnols (ou ailleurs des Portugais), toutefois l'action conduite par l'opérateur (un centre médico-social) fut très proche des accompagnements aujourd'hui prodigués par les intervenants : santé, scolarité, apprentissage de la langue, etc. L'insertion commence sur un terrain stabilisé muni des accommodements de base (la cité de transit), pour conduire au logement social où les familles sorties des bidonvilles pourront se fondre parmi les autres habitants. Hormis la nationalité des familles, la situation et le programme d'action sont donc exactement les mêmes d'une époque à l'autre.

Les différences sont aussi tout à fait intéressantes<sup>36</sup>. Remarquons d'abord qu'il n'est nulle part fait allusion à l'emploi des familles de ce bidonville et que l'on ne doute pas que dans un horizon très court (6 mois à 2 ans !) les personnes seront insérées. De fait le contexte économique n'avait rien à voir avec ce qu'il est aujourd'hui et l'on peut supposer que les hommes des familles nord-africaines ou espagnoles mentionnées dans

l'article avaient un travail ou ne devaient rencontrer aucune difficulté majeure à en trouver, tant les bassins d'emploi de l'époque avaient besoin de cette main-d'œuvre abondante.

Ensuite il apparaît que c'est la municipalité, avec les renforts financiers de l'Etat, qui a conduit le processus de résorption du site. Or, on l'a vu, c'est plutôt le contraire à Aix et dans les Bouches-du-Rhône aujourd'hui. Il existe certes une mission de résorption des bidonvilles, mais très peu de moyens lui sont alloués et, sur un plan plus large, on est très loin de la politique volontariste des années 1960 qui a permis la construction d'habitats pour les classes populaires et, singulièrement, la construction et l'aménagement d'habitats transitoires pour faire passerelle entre le bidonville et le logement.

Par ailleurs le contexte idéologique a changé en soixante ans et des phénomènes comme la montée du thème de l'insécurité et la place grandissante de formations partisans opposées à l'arrivée de migrants peuvent notamment expliquer le désintéressement des politiques ou leur pusillanimité, voire leur rejet à l'égard des familles des bidonvilles. Ce n'est toutefois pas une fatalité car dans d'autres départements un choix contraire a été fait et une politique d'accueil a été mise en place.

Enfin on ne peut que sourire à la lecture de la fin du texte qui brosse un portrait quasi idyllique de la future vie dans les cités HLM et d'une cohabitation heureuse entre les étrangers et les ménages français. L'histoire nous a montré que nous allions vite déchanter... et il est apparu que ces grands ensembles se sont dégradés si bien que certains ont aujourd'hui quelques-unes voire la plupart des caractéristiques des bidonvilles<sup>37</sup> : surpeuplement, privation d'accès aux services de base, insalubrité, etc.

35 - Entre autres exemples, Azouz Begag, *Le gône du Chaaba*, Seuil, 1986.

36 - Sur ces similarités et différences, voir aussi le documentaire de José Vieira, *Souvenirs d'un futur radieux*, Zeugma Films. Le réalisateur fait un parallèle entre son enfance dans un bidonville de la région parisienne et la vie des Roms aujourd'hui, notamment à Marseille.

37 - Julien Damon, *op. cit.*

### ... d'aujourd'hui à demain

Les familles qui occupent les squats et les bidonvilles sur les trois territoires investigués sont globalement très jeunes. Dans un diagnostic effectué en 2014 au pays d'Arles et portant sur 15 familles, l'âge moyen était de 26 ans. Sur la cinquantaine de personnes repérées sur ce site, la moitié avait moins de 25 ans et l'on comptait 16 mineurs. Cinq personnes seulement avaient plus de 50 ans et aucune n'avait plus de 60 ans. Dans un diagnostic de 2017 sur un autre camp arlésien (le camp Emmaüs), la moyenne d'âge était de 22 ans et la moitié des habitants étaient des enfants ou des adolescents. On comptait un tout petit nombre de personnes de plus de 50 ans et aucune de plus de 60 ans. Et tous les diagnostics sont à l'avenant : un âge moyen très jeune, quasiment autant d'adultes que de mineurs et la présence nombreuse d'enfants.

Ce constat est un guide utile pour l'action. Si, d'une part, les occupants des bidonvilles sont en proportion importante des mineurs, alors l'intervention relève de la protection de l'enfance et c'est peut-être sur cette thématique qu'il convient de mieux la réfléchir. Non seulement protection, mais aussi accompagnement de l'enfance, en particulier par la socialisation en milieu scolaire. Et si, d'autre part, les bidonvilles et les squats sont principalement habités par de jeunes parents (avec de jeunes enfants) qui démarrent leur vie sociale, alors le travail d'insertion a particulièrement du sens. D'ailleurs, nous l'avons vu, sur les terrains les intervenants misent particulièrement sur les enfants et sur les plus jeunes pour poursuivre leur intervention et c'est également l'optique prise dans d'autres pays qui insistent sur l'intégration des enfants Roms comme un levier de sortie de la précarité. Reste que le manque de moyens actuels signifie que l'on risque

de se détourner – ce qui est déjà le cas – des publics les plus en difficulté et les plus éloignés de l'insertion.

Mais en revanche la résorption des bidonvilles (en 5 ans) est-elle un objectif pertinent au regard de la poursuite des démantèlements ? La Circulaire de 2012 (et l'Instruction de 2018) n'ont pas changé grand-chose de ce point de vue et les seuls accommodements sont le fruit du travail et du combat des militants. Ces évacuations ou ces expulsions rendent la vie invivable aux familles, si bien qu'en réalité les autorités dénoncent ce qu'elles contribuent à produire.

L'objectif est-il également pertinent au regard de l'offre d'insertion ? Rien n'est moins sûr. L'indignité des conditions de vie – mise en avant aussi bien dans les années 1960 qu'aujourd'hui – est peut-être une condition nécessaire de l'intervention socioéducative mais pas une condition suffisante, si aucune politique volontariste n'est conduite en ce sens. On peut dénoncer ces conditions autant qu'on le veut, invoquer les droits fondamentaux de la personne humaine ou les droits de l'homme, édicter des guides juridiques pour que les familles se défendent mieux, recevoir l'approbation de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) ou même la visite de membres du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)<sup>38</sup>, etc., mais cela demeurera vain tant que si peu de professionnels seront mobilisés pour agir. Et tant qu'ils n'auront pas de moyens à la hauteur des objectifs affichés<sup>39</sup>. Enfin il faudra qu'on leur laisse du temps pour travailler car la résorption des bidonvilles ne se fera pas en une poignée d'années – il n'a pas fallu moins de 20 ans dans les années 1950-1960 pour y parvenir.

Le fait est en plus que les familles (ou des familles) ne se débrouillent pas si mal que cela sur les bidonvilles. Avec la

38 - UNHCR (Agence des Nations-Unies pour les réfugiés), *Aucun Laissé pour compte*. En mars 2018 des membres de cette instance de l'ONU ont effectué une mission en France (notamment à Marseille) pour évaluer les progrès concernant les droits des Roms.

39 - Notons que de telles politiques existent dans d'autres pays (par exemple en Allemagne). En France elles relèvent malheureusement trop souvent de seules initiatives locales.

ferraille ou le travail au noir et la mendicité qui reste forte, semble-t-il, les familles vivent. Ce maintien en bidonville est peut-être le fruit d'une insertion bloquée, faute de propositions de relogement ; ainsi, selon la fondation Abbé Pierre, en 2017 à peine 15% des demandes de logements sociaux en région PACA ont été satisfaites<sup>40</sup>. Mais peut-être est-ce aussi un choix, d'abord parce que certaines familles sont seulement de passage, leur migration est provisoire et leur but est de retourner dans leur pays. Ensuite, par habitude, lorsque le bidonville est la transplantation d'un mode d'habitat déjà ancien. Enfin, parce qu'il procure des avantages, notamment la minimisation des coûts de l'habitat qui permet de desserrer l'étau financier. C'est pourquoi il y a sans doute moins de familles pauvres dans les bidonvilles aujourd'hui qu'hier, en revanche il y a toujours de la précarité car les publics ne sont pas débarrassés de l'incertitude du lendemain.

Le passage d'un mode de vie sur les terrains à un autre mode de vie dans un appartement est délicat ; il l'a été pour tous les autres migrants... et même pour les Français qui ont quitté la campagne pour devenir des urbains aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Bien évidemment que les familles vont transposer leurs habitudes et leurs façons de faire coutumières. Dès lors l'évaluation de leur « capacité à habiter », qui repose le plus souvent sur des critères flous, est un frein qui peut créer un phénomène d'autocensure chez les publics comme chez les intervenants<sup>41</sup>. On ne peut pas demander à des personnes qui doivent être accompagnées vers l'autonomie... d'être autonomes. C'est pourquoi il convient d'être très vigilant sur ces moments charnières de l'insertion qui sont comme des sortes de paliers de décompression. Plus largement, si l'on ne peut tolérer

les bidonvilles tels qu'ils existent aujourd'hui, il convient de réfléchir à des solutions transitoires ou à des formes d'habitats composites entre la caravane et l'appartement, tel que cela peut s'apercevoir dans des dispositifs comme les espaces temporaires d'insertion ou les villages de transition.

Afin de mieux ciseler l'intervention il importe de conduire un véritable diagnostic des envies et des projets des familles et d'individualiser l'approche ; en clair il faut leur donner la parole, ce qui n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui puisque l'on part du principe que leur vie en bidonville est inacceptable et qu'ils veulent ou qu'il faut les en sortir. Or, on a vu par maints exemples que les habitants de ces espaces ont au moins une double appartenance et sont imbriqués dans des systèmes de relations sociales complexes entre les sociétés dont ils viennent et la société d'adoption. Pour cela il faudrait commencer par distinguer chaque trajectoire familiale et même chaque trajectoire personnelle, ce qui demande des ressources et des moyens. Aujourd'hui ce sont principalement des Roms qui vivent dans des squats ou des bidonvilles, et le nombre de terrains comme le nombre d'occupants restent à peu près stables depuis une dizaine d'années. Quasiment tous les flux migratoires ont connu ce stade du taudis ou du bidonville et l'Etat – sauf à certaines périodes – ne s'est jamais réellement préoccupé du logement de ces populations étrangères<sup>42</sup>. L'on peut toutefois envisager que le phénomène augmentera à l'avenir si s'accroît le nombre de personnes en situation de précarité telle que la vie en bidonville soit la seule accessible. En bidonville ou en toute sorte d'habitat de fortune ou de construction provisoire, occupée par des SDF mais aussi des travailleurs pauvres, des retraités, des étudiants, etc., comme

40 - Fondation Abbé Pierre, *Rapport sur l'état du mal logement en France*, 2018. Focus sur la région PACA.

41 - Idem.

42 - Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Publications de la Sorbonne, 2016.

c'est déjà le cas.

Faut-il donc que ce phénomène de *cabanisation* ou que ces *Mondes du dessous*<sup>43</sup> croissent et qu'un nombre plus important de personnes logent dans des lieux impropres à l'habitation, pour qu'une véritable politique publique soit conduite et dépasse la simple intervention humanitaire ? Pour cela il faudra d'abord cesser de considérer ces terrains comme des campements illégaux et de déplacer les populations sans proposition sérieuse de relogement. Ensuite il conviendra de ne pas seulement s'appuyer sur des bénévoles ou des militants qui, aujourd'hui, sont débordés et sont en fait des professionnels du social qui travaillent gratuitement.

En conclusion de son rapport de 2011, l'ADDAP écrivait : « Le secteur associatif n'a ni la capacité, ni la légitimité, de décider de coordinations territoriales

qui mobilisent les services publics (...), les associations caritatives et les associations militantes ». Or ces coordinations sont nécessaires pour monter des interventions sur des aspects (à l'époque) très basiques : l'acheminement de l'eau, l'enlèvement des encombrants, etc. C'est pourquoi l'intervention « dissimule un véritable labyrinthe administratif auquel il est inhabituel d'être confronté aujourd'hui dans le cadre d'une intervention sociale classique ». Si la prévention spécialisée a toute la capacité à intervenir dans de telles conditions, lisait-on encore dans ce document, l'énergie qu'il faut déployer est « démesurée » et les résultats très laborieux.

Une petite dizaine d'années après, il semble que les choses n'aient pas beaucoup changé.

43- Sous les tours de la Défense, avec les sans-abri, La Croix, 20 décembre 2018.





Véronique Le Goaziou est sociologue, chercheuse associée au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES-CNRS). Elle travaille depuis plusieurs années sur les questions de délinquance et de violence et a publié plusieurs articles et livres sur ce sujet.

*Recherches et pratiques pour le Groupe addap13* est une publication du Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13 - (Le Nautile, 15, Chemin des Jonquilles – 13013 Marseille)  
Directeur de la publication : Yves Grogno - Responsable de la publication : Geneviève Casanova - Direction artistique et maquette : MPDP Groupe  
N° 3 - 2019  
ISBN : 978-2-9547723-7-0 / ISSN : 2608-1881 / Dépôt légal en cours  
Les opinions et jugements émis dans cette publication à fréquence de parution variable n'engagent que leurs auteurs.

